

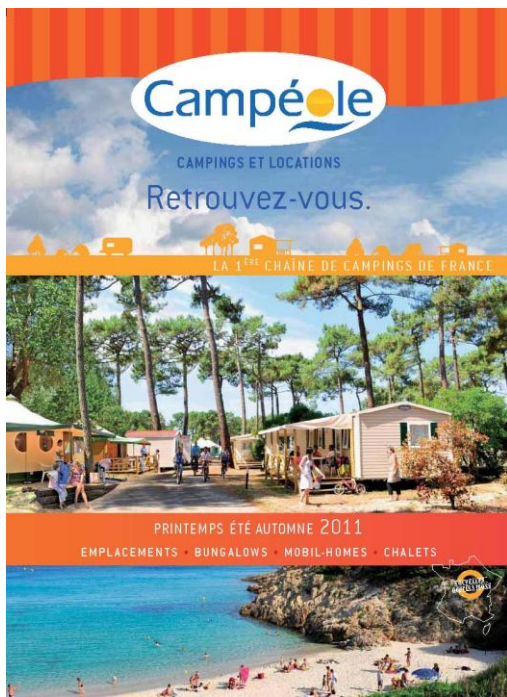
Cie Internationale André Trigano

RAPPORT FINANCIER

2009/2010

Sommaire :

Organigramme juridique	page 3
Rapport de gestion du Directoire sur les comptes de l'exercice 2009/2010	page 4
Comptes consolidés	page 15
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	page 42
Comptes sociaux	page 44
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	page 54



PRINTEMPS ÉTÉ AUTOMNE 2011

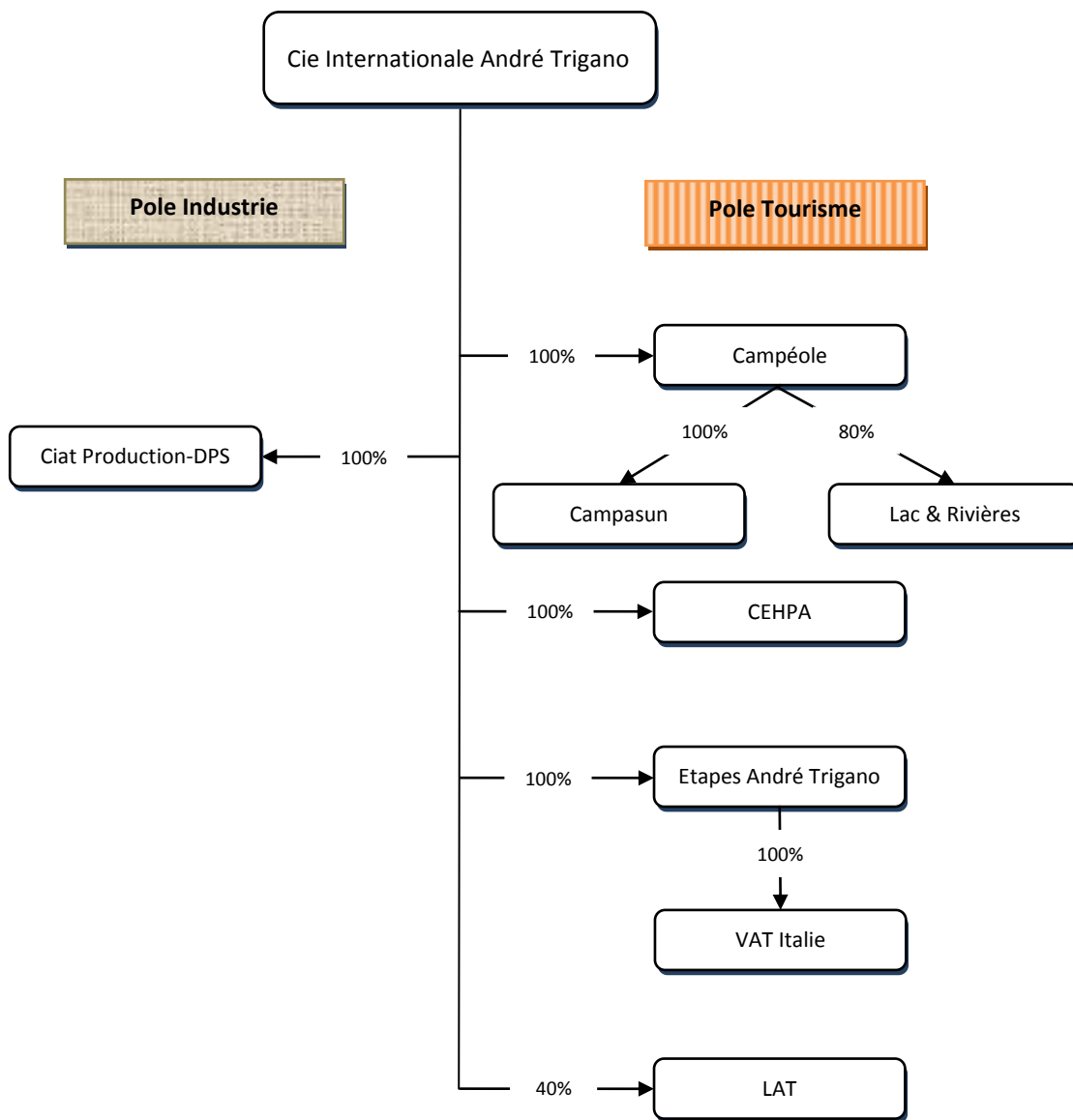
VACANCES
André Trigano
LE SPÉCIALISTE DU CAMPING .com

Sélectionneur
de vacances réussies.

- LE CHOIX DES SITES
113 campings, 37 Résidences
- LE CHOIX DES DESTINATIONS
France, Espagne, Portugal
Italie, Grèce
- LE CHOIX DES HÉBERGEMENTS
Emplacements, Mobil-Homes,
Bungalows, Chalets
- LE CHOIX DE LA QUALITÉ
39 ans d'expérience
"André Trigano"

**ENTREZ
CHEZ LE SPÉCIALISTE
DE L'HABITAT TOILÉ**
"made in France"
CATALOGUE PROFESSIONNEL 2011

COMPAGNIE INTERNATIONALE
André Trigano C.I.A.T.
DESIGN
PRODUCTION
SERVICES



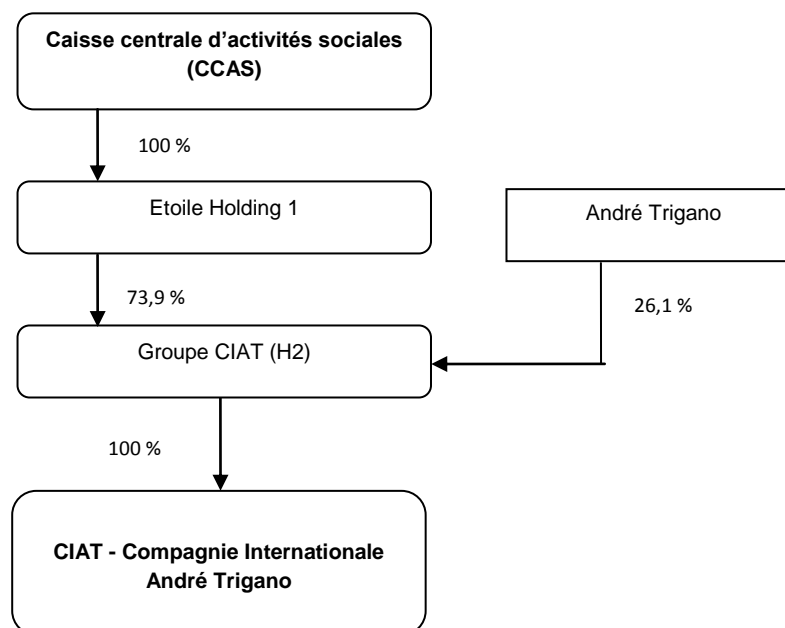
RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 26 JANVIER 2011
ET A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
SUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions légales et statutaires pour vous rendre compte de l'activité de notre société, soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice arrêté au 30 septembre 2010, et vous inviter à vous prononcer sur les résolutions proposées.

2010 : la CIAT change d'actionariat

En effet au 30 décembre 2009, Financière de la Coriandre et Proméo ont cédé indirectement leurs participations à la CCAS, représentant 38,5% du capital. Concomitamment, André Trigano a apporté 15% de ses actions CIAT à AGC. Enfin, la CCAS a racheté les parts d'AGC détenues par Financière de la Coriandre et Quilvest. A la fin de l'exercice et après quelques autres opérations, la répartition de l'actionariat de la CIAT se compose comme suit :



Le nouvel actionnaire de la CIAT a augmenté ses fonds propres de 20 M€ (dont 8 M€ en capital) ce qui change favorablement les équilibres financiers et le gearing.

2010 : la CIAT confirme ses positions sur ses deux métiers

Comme annoncé dans le dernier rapport, au cours de l'exercice 2009, le Groupe, a mis en œuvre le deuxième volet de sa stratégie : le développement et l'optimisation de ses deux activités.

» Industrie :

L'exercice a été marqué par le lancement d'un nouvel habitat toilé d'entrée de gamme et par la poursuite de l'analyse de valeur de chaque activité de CIAT DPS ; cette analyse qui avait conduit à l'abandon d'activités (location événementielle de courte durée) et à la restructuration du process de l'activité des ventes d'occasion a permis de travailler en 2010 sur la baisse des prix de revient, sur la réorganisation de son magasin et expéditions et sur les stocks.

La toile : le nouveau produit créé et lancé a immédiatement trouvé un écho favorable sur le marché, et notamment auprès des réseaux organisés en chaînes qui ont passé commandes pour 2011.

FRAM a continué d'équiper avec les habitats toilés « lodge » version « pagan », son camping FRAMISSIMA de Soustons, puis la CCAS a investi massivement sur ce produit avec une version « club » ; La « canada » est en 2010 le deuxième produit le plus vendu après le lodge.

Pour l'avenir, le comité « recherche et développement » travaille sur deux autres structures toillées à destination des TO et en évolution de la « canada » ; de plus CIAT a décidé de travailler sur un brevet concernant des parasols en toile résistant aux vents.

» Tourisme :

- EAT : pour renforcer son offre camping, le groupe a étoffé son offre « vacances André Trigano » qu'il entend positionner comme l'offre camping sur internet la plus pertinente (prix, destinations, qualité...). 2010 a été l'année de la recherche d'emplacements à louer chez des campings « amis » de façon à installer des habitats de « vacances André Trigano » ; les équipes ont aussi travaillé sur une production annexe de partenaires pour compléter un catalogue qui sera pour la saison 2011 distribué aussi au grand public.
Le management a aussi travaillé sur l'optimisation de la gestion (fonctionnement) de l'agence et a obtenu des résultats significatifs dans l'exercice.
- Les Campéoles (dénommée ci-après Campéole) : le groupe a continué à renforcer sa marque phare avec une communication forte sur des média puissants.
Les opérations d'investissements de maintenance ont été poursuivies
L'expansion du réseau a été poursuivie avec la première tranche d'équipement de Narbonne-plage en DSP, et la dernière tranche d'équipement sur « Bois-plage » (Ré)
En 2010, Campéole a souffert du climat défavorable des lois de juin, fin août et septembre ; ceci a eu un impact fort sur le chiffre du « passage » et donc sur le résultat final.

Malgré ces freins, les comptes consolidés de la CIAT démontrent de la maîtrise de ses performances, puisque le résultat net, prévu en perte est légèrement positif en fin d'exercice malgré l'impact de la « déconstruction » du site des Oyats qui pèse sur les résultats pour plus de 500 000 €. (voir « événements postérieurs à la clôture).

Autres éléments :

- La cession du foncier de Rosières (usine) n'a toujours pas pu se concrétiser en 2010, du fait de la crise immobilière, et malgré des négociations très avancées.
- Le poids des frais financiers directement lié à la dette a beaucoup moins pesé sur le résultat net : la situation a évolué favorablement suite à l'augmentation de capital et à la baisse effective des taux.
- Incidence (non récurrente) de quelques autres charges exceptionnelles (hors « Oyats ») liées à des opérations effectuées lors des exercices précédents.

Malgré la lourde charge d'amortissements découlant de sa politique agressive dans les investissements pour préparer l'avenir et conforter une position de leader et une forte incidence du résultat exceptionnel, la CIAT produit donc un résultat net légèrement positif.

La CIAT trouve beaucoup de motifs de satisfaction dans ces résultats obtenus et va s'attacher à poursuivre son plan : les données comparatives produites et les tendances des marchés démontrent aussi en 2010 que les choix stratégiques de CIAT ont été les bons :

- « Campéole » a encore mieux performé que chacun de ses concurrents dans une saison difficile en chiffre de « passage » et alors que CIAT gère plus de 8500 emplacements « nus »
Dans un marché général, où des régions ont été en difficultés, (Vendée et Bretagne) les sites Campéole de ces régions se sont mieux comportés que les autres d'après les données des offices de tourisme respectifs.
- Le marché du camping continue à se structurer et tous les indicateurs semblent converger sur le fait que l'avenir sera construit autour de chaînes (deux en création) de marques, du positionnement trois et

quatre étoiles ; campings bien équipés. La cinquième étoile a été créée mais Campéole ne souhaite pas se positionner dans ce créneau.

- CIAT DPS intéresse avec ses nouvelles gammes les groupes structurés. Mais la conséquence de son travail de réhabilitation de la toile est que de nouveaux acteurs essaient de s'installer en concurrents.

Événements postérieurs à la clôture

Groupe Ciat (ex H2) a versé en novembre 2010 le solde de l'augmentation de capital, soit 5 M€

Perspectives 2011

Au 31/12/2010, Campéole est sorti du site des Oyats; la Mairie délégataire ayant attribué la DSP à un opérateur indépendant et local ; ceci a eu un impact important sur les comptes au 30/09/2010 et le fait de ne plus avoir ce camping très rentable va avoir une incidence sur les comptes dès 2011.

Campéole ne peut plus exploiter en 2011 le site de « parc étang » près de Versailles ; en effet l'organisme délégataire n'a pas effectué les travaux nécessaires pour lever l'interdiction administrative d'exploitation ; nous avons donc passé dans les comptes 2010 la perte correspondant au « write off » du goodwill (124 K€).

Nous avons obtenu une nouvelle DSP sur l'île de Ré : le camping « la Redoute » à Rivedoux dont l'exploitation Campéole sera fusionnée avec celle du camping « le Platin » voisin.

Pour palier la perte de l'exploitation du camping les Oyats, le Groupe continue d'investir afin d'augmenter le taux d'équipement chez Campéole. En parallèle, l'activité TO de l'agence poursuit son développement par la mise en place de près de 500 habitats supplémentaires.

De ce fait, le niveau d'investissement en 2011 devrait être deux fois supérieur à celui de 2010.

Pour l'activité industrielle, le Groupe poursuit la recherche de gains de productivité et étend son offre par la commercialisation d'un modèle d'entrée de gamme.

Résultats

L'exercice se solde par un chiffre d'affaires consolidé 49,4 M€ contre 45,1 M€ en 2009, soit une progression de près de 10% %.

L'EBE consolidé de gestion du Groupe, qui s'élève à 12,2 M€, contre 11,1 M€ en 2009 a bénéficié des effets de la structuration de l'activité Industrielle du climat, mais a légèrement souffert du niveau élevé des charges liées aux investissements de l'exercice.

Le résultat net du groupe s'établit à 20 K€, contre -737 K€ pour l'an passé, s'est redressé notamment du fait du poids moins important des frais financiers, qui passent de 5,27% en 2009 à 3,40% cette année,

1. Activités des filiales

- Société **CIAT SA** (holding)

en milliers d'euros	30.09.10	30.09.09
Chiffre d'affaires	3 628	3 914
Résultat d'exploitation	294	533
Résultat net	-648	-3 421

La CIAT supporte les coûts de direction, de communication, des services centraux et des charges financières pour le compte du Groupe. L'ensemble de ces charges est refacturé aux filiales. Le résultat négatif est dû aux provisions des situations nettes négatives de EAT et de CEHPA.

- Société **CIAT DPS** (conception, fabrication, vente et négoce de BTM)

en milliers d'euros	30.09.10	30.09.09
Chiffre d'affaires	11 583	13 853
Résultat d'exploitation	777	-208
Résultat net	765	-307

Au 30/09/2010, Ciat DPS a absorbé Ciat Location par le biais d'une transmission universelle de patrimoine. Ainsi, les comptes 2010 retracent l'activité de Ciat DPS, le résultat de Ciat Location figurant en mali de fusion pour 300 K€

▪ Société **Les Campéoles** SARL (Hôtellerie de Plein Air)

en milliers d'euros	30.09.10	30.09.09
Chiffre d'affaires	36 455	33 452
Dot. aux amortissements	4 401	3 874
Résultat d'exploitation	-136	1 186
Résultat net	-1 438	343

Les investissements pèsent lourdement sur les résultats de la société, notamment par le poids important des loyers de crédit baux. Par ailleurs, le cout de sortie du site des Oyats fait supporté à la société une charge de 500 K€

▪ Société **CEHPA**

en milliers d'euros	30.09.10	30.09.09
Chiffre d'affaires	615	851
Dot. aux amortissements	99	98
Résultat d'exploitation	-102	-199
Résultat net	-184	-255

La société n'exploite plus que le camping de Parc Etang.

▪ Société **Les Etapes André Trigano**

en milliers d'euros	30.09.10	30.09.09
Chiffre d'affaires	2 555	2 517
Résultat d'exploitation	-424	-361
Résultat net	-464	-459

Cette entreprise regroupe les activités d'agence de voyages au sein du Groupe André Trigano.

▪ Société **VAT Italie** (location d'emplacements en Italie)

en milliers d'euros	30.09.10	30.09.09
Chiffre d'affaires	772	837
Résultat d'exploitation	-322	27
Résultat net	-332	10

Cette société héberge des habitats toilés meublés sur des sites d'hôtellerie de plein air situés en Italie.

2. Participations

en milliers d'euros	30.09.10	30.09.09
Chiffre d'affaires	4 158	4 165
Résultat d'exploitation	50	207
Résultat net	33	138

La société **L.A.T** a été créée début 2006 en vue de toucher le marché de l'équipement en mobil-homes des particuliers dits résidentiels, c'est-à-dire des « résidences secondaires en mobil-homes ». La Ciat détient 40 % du capital de cette société.

3. Frais de recherche

Les frais de recherche et de développement qui ont été engagés sur l'exercice concernent le développement de nouveaux habitats toilés. Les montants investis sur l'exercice 2008/2009 ne sont pas significatifs.

4. Ressources humaines

Les effectifs moyens du groupe restent quasiment stables par rapport à l'exercice précédent passant de 463 à 469 salariés.

Les activités du siège représentent 6 % des effectifs totaux, les activités « Tourisme » représentent plus de 74 % tandis que l'activité industrielle représente 20 %.

Le nombre d'heures travaillées s'est élevé à 863 087.

Les absences maladie-maternité ont représenté 2,2% de ces heures et les congés payés 4,2 %.

Les rémunérations sont restées maîtrisées pour l'exercice 2009/2010 et sont proches des salaires observés sur le marché.

L'âge moyen du Groupe ressort à 42,5 ans pour les effectifs permanents et l'ancienneté est très légèrement inférieure à 11,4 ans.

L'équilibre homme-femme au sein du Groupe est presque réalisé puisque la répartition s'établit à 51,2 % d'hommes et 48,8 % de femmes.

Le Groupe, du fait de la forte saisonnalité de ses activités, recourt principalement à l'utilisation de contrats à durée déterminée entre les mois de juin et septembre pour intervenir sur les terrains de camping. Cette catégorie de personnel est essentiellement composée d'étudiants.

Le recours à la sous-traitance (personnel intérimaire et personnel extérieur) représente 11 % de la masse salariale.

Le personnel intérimaire est principalement affecté aux sociétés Les Etapes André Trigano et Ciat DPS pour faire face au surcroît d'activité.

Le personnel extérieur intervient le cas échéant pour le compte de la société Campéole, dans le cadre de contrats de surveillance des campings pendant la haute saison.

Il existait quatre instances représentatives du personnel au 30 septembre 2010 :

- une pour le siège,
- une pour la société Campéole,
- une pour la société CIAT DPS,
- une pour EAT.

5. Informations sur les délais de paiement fournisseurs

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 alinéa 1 du Code de Commerce issu de la loi du 4 août 2008 et de l'article D 441-4 du même code, nous devons vous indiquer les délais de paiement des fournisseurs au titre des deux derniers exercices.

Pour la première application de cette mesure, la société n'est pas en mesure de fournir les éléments.

5. Développement durable

5.1 Environnement et écologie

Dans le cadre de son développement touristique, le Groupe privilégie le respect de la nature : l'accueil familial dans ses habitats de faible hauteur est son premier objectif.

Le Groupe a toujours recherché l'intégration harmonieuse de ses campings et de ses villages de vacances dans l'environnement particulier de chaque terrain.

Le Groupe maintient des relations étroites avec les autorités locales et réalise avec elles des actions concertées.

La société Campéole garde le souci de préserver le paysage naturel de l'environnement dans ses terrains de camping. En particulier, elle a signé un accord cadre avec l'Office National des Forêts en vue de développer un « projet de paysage » pour assurer et améliorer le caractère forestier de ses sites.

5.2 Développement social

L'activité très saisonnière conduit à embaucher de nombreux salariés en contrat à durée déterminée en période de haute activité, pour répondre aux demandes de la clientèle des terrains de camping, villages de vacances et hôtels. En pleine saison touristique, au mois d'août, le nombre de salariés en contrat à durée déterminée atteint son maximum. Ces emplois saisonniers sont souvent recherchés par des jeunes en cours d'études.

Pour répondre à ces très fortes fluctuations saisonnières, chaque société a mis en place sur chacun des sites une annualisation du temps de travail permettant de répondre en qualité au service de la clientèle.

5.3 Formation

Le Groupe favorise la formation de ses équipes. La formation à l'utilisation de l'outil informatique et les formations en langues du personnel de la centrale de réservation ont été privilégiées. Des formations techniques ont été dispensées sur nos différents sites touristiques, notamment pour le maniement d'engins spéciaux, la formation

aux différentes habilitations et la formation à l'amélioration de la sécurité sur les terrains. La formation représente 2,5 % de la masse salariale brute.

6. Assurances et couvertures des risques

La politique du Groupe consiste à se couvrir contre les dégâts causés par les sinistres les plus significatifs. Le Groupe est confronté principalement aux aléas climatiques et environnementaux dans l'exploitation de ses terrains de camping.

Pour chacun des sites et en fonction de l'activité du site, les assurances souscrites couvrent les pertes d'exploitation liées à la fermeture d'un terrain de camping, les dégâts subis par les habitats sur les sites ainsi que les frais de remise en état et de réouverture du terrain et la responsabilité civile de l'exploitant.

En février 2010, la tempête Xynthia a touché certains campings de l'ouest de la France, mais n'a pas fait supporter de charges significatives à la société Campéole

La plupart des terrains de camping, sont exploités via des Délégation de Services Public pour des durées oscillant de 5 à 30 ans. En l'absence de renouvellement de ces contrats, une reprise des investissements à la valeur nette comptable est contractuellement prévue. Par ailleurs, le Groupe s'attache à maintenir un bon niveau de relations avec les autorités déléguées.

Les risques liés à la hausse du prix des matières premières (bois, toile et fer), sur l'activité industrielle, ne sont pas significatif, une variation de 1% ferait supporté à la société un cout supplémentaire de 24 K€.

Les risques d'incendie, de perte d'exploitation et de catastrophes naturelles concernant l'activité des usines font l'objet d'une assurance multirisque. Le risque « responsabilité civile » est également couvert. Par ailleurs, il existe également une assurance « dirigeant » qui couvre les mandataires sociaux, dirigeants et les directeurs de camping dans le cadre de l'exercice de leur fonction.

Le risque de crédit concerne essentiellement les crédits clients.

Pour l'activité Camping - client Grand Public, les règlements des séjours interviennent obligatoirement avant le début du séjour. S'agissant des clients de l'Industrie, les créances en retard de paiement sont systématiquement relancées. Un comité « Créance » se réunit une fois par mois pour suivre l'ensemble du poste Client et décide des actions précontentieuses ou contentieuses à mener. En matière de dépréciation, le premier incident de paiement (non réponse après l'envoi d'un courrier de relance en recommandé) aboutit à provisionner la créance à 100%.

Le risque de liquidité concerne le niveau d'endettement et la capacité du Groupe à pouvoir financer son développement.

Au 30 septembre 2010, le Groupe se finançait suivants trois modalités principales :

- crédit moyen terme
- crédit bail et contrat de location longue durée
- facilité de caisse et crédit de campagne

L'essentiel des contrats de crédit moyen terme ne prévoit pas de clause de remboursement anticipé,

Du fait de la recapitalisation du Groupe en 2010 (augmentation des fonds propres de 20 M€) l'ensemble des covenants étaient respectés.

Risque de taux : le Groupe est exposé aux fluctuations de taux : sur un encours total de dettes financières courantes et non courantes de 33,5 M€, les dettes financières à taux variables représentent 10,9 M€. De ce fait, une variation de taux à la hausse de 1 % calculée sur l'encours au 30 septembre 2010 aurait une incidence négative de 110 K€ sur le résultat financier.

La C.I.A.T a mis en place une couverture de taux sur Euribor pour 7 M€ qui vous est décrite en annexe des comptes consolidés.

7. Mandats sociaux des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire au 30/09/10

M. André TRIGANO, Président du Conseil de Surveillance, sans autre mandat

M. René TEULIER, Membre du Conseil de Surveillance, sans autre mandat

M. Gilles BENOIST, Membre du Conseil de Surveillance

Directeur Général	CNP Assurances 4 pl Raoul Dautry 75015 PARIS
Administrateur et membre du Comité des rémunérations et des nominations	CNP UniCredit Vita (société de droit italien - ex CNP Capitalia Vita) Piazza Francesco Durante 11 20131 Milano, Italia
Administrateur	Caixa Seguro (Société de droit brésilien) Sector Comercial Norte, Quadra 01, N°77, Bloco A Edificio Number One – 15 andar 70710-500 Brasilia – DF Brasil
Représentant permanent	CNP Assurances, Gérant des SCI CNP Immobilier, CNP-CIMO, Ilôt A 5 B, Issy Desmoulins, Rueil Newton, SCI du 136 rue de Rennes, SCI Immobilière de l'Amiral, SCI de la CNP, SCI Immobilière Montagne de la Farge, SCI Immobilière Paris Belvédère, Société Foncière de la CNP, SICAC,
Représentant permanent	CNP Assurance, Présidente des Pyramides 1
Administrateur	Sino French Life Insurance (société de droit chinois) Roo 1206, HuaBin International Building N8 Yong An Dong Li, Jianguomen Wai Ave Beijing 100022 – PR China
Administrateur Président du comité des comptes Président du comité de contrôle interne Des risques et de la conformité	Dexia SA (société de droit belge) Place Rogier, 11 B- 1210 BRUXELLES
Membre du comité de Direction Groupe	Caisse des dépôts et consignations 56 rue de Lille 75356 Paris 07 SP
Administrateur et membre du comité stratégique	Suez Environnement Company SA 16, place de l'Iris Tour CB 21 92 040 La Défense
Président	FFSAA (Fédération française des sociétés anonymes d'assurance) 26 Bd Haussmann 75009 Paris

M. Jean Claude DOUGNAC, Membre du Conseil de Surveillance

Président	Groupe Ciat SAS 13-15 rue Taitbout 75009 Paris
-----------	--

M. Jacques CHANDES, Membre du Conseil de Surveillance

Membre du Conseil de Surveillance FCPE Egépargne 1, FCPE Egépargne 2, FCPE Actions EDF, FCPE Actions GDF/Suez, FCPE Egépargne vie, FCPE Egepargne Croissance, FCPE Fonds d'emprunt EDF 2014

M. Jean Claude GUILBAUDEAU, Membre du Conseil de Surveillance, sans autre mandat

Mme Christine CANALE, Membre du Conseil de Surveillance, sans autre mandat

M. Alain GUINOT, Membre du Conseil de Surveillance, sans autre mandat

M. Alain DUBROCA, Membre du Conseil de Surveillance

Représentant La Ligue de l'Enseignement administrateur, SCI du Chemin de l'Isle
3, rue Récamier
75007 Paris

Administrateur EVB, SASU
23, rue Dagorno
75012 Paris

M. Bernard GITTON, Membre du Conseil de Surveillance

Membre du Conseil de Surveillance FCPE Egépargne 2, FCPE Actions EDF,

Président du Conseil de Surveillance FCPE Egécroissance, PERCO EDF

Administrateur Gie Vacances Loisir Activ,
80, rue de Paris
93100 Montreuil

M. René CAMPORESI, Membre du Conseil de Surveillance,

Informations non disponibles

M. Patrick CUFFET, Membre du Conseil de Surveillance,

Informations non disponibles

M. Dominique GIOVANNANGELI, Membre du Conseil de Surveillance,

Informations non disponibles

M. Frédéric ROSMINI, Membre du Conseil de Surveillance,

Président Gie Vacances Loisir Activ,
80, rue de Paris
93100 Montreuil

Président Vacances Léo Lagrance
67 La Cannebière
13001 Marseille

M. Alain BERAL, Président du Directoire, Directeur commercial et marketing

Président du Conseil d'Administration Cehpa, SA au capital de 800 000 €,
Siège social à 75012 Paris 111-113 rue de Reuilly

Représentant permanent CIAT. Président de la société VAT Italie, SAS au capital de 60 000 €, Siège social à 75012 Paris 111-113 rue de Reuilly

Administrateur Elan Béarnais Pau Orthez SA Economie mixte
au capital de 952 806,25 €,
Siège social à 64000 Pau, boulevard du Cami Salie

Gérant SCI STOUNOTTE au capital de 1 000 €,
Siège social à 40400 MEILHAN Chemin rural
Lesgourets

Gérant BERAL Conseil
EURL au capital de 5 000 €
Siège social à 75015 Paris, 41 rue de la
Procession

M. Gérard CALMONT, Membre du Directoire, Directeur des productions

Gérant Les Etapes André Trigano SARL au capital de 7
622,45 €,
Siège social à 75012 Paris 111-113 rue de Reuilly

Directeur Général, Représentant permanent C.I.A.T. Président de la société C.I.A.T Production,
SAS au capital de 7 504 000 € ZI 09270 Mazères

M. Olivier Ortin, Membre du Directoire, Directeur administratif et financier

Représentant permanent CIAT. Administrateur de la société
Cehpa, SA au capital de 800 000 €,
Siège social à 75012 Paris 111-113 rue de Reuilly

8. Proposition d'affectation du résultat social

Le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2010 ressort à – 648 030 € et nous vous proposons d'affecter la perte au Report à Nouveau, qui s'élèverait alors à – 3 386 190 €
Nous vous proposons de ne pas distribuer de dividendes.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Actions	Exercice	Dividende par action payé	Avoir fiscal
1.231.200 actions de 4 €	2008/2009	0	
1.231.200 actions de 4 €	2007/2008	0	
1.231.200 actions de 4 €	2006/2007	0,12	Non applicable

9. Proposition de jetons de présence :

Au titre de l'exercice 2008/2009, il n'avait pas été alloué de jetons de présence.

Le Directoire propose à l'Assemblée générale qu'au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2010, il soit versé 6 500 € de jetons de présence pour chaque membre

10. Personnes détenant des participations significatives dans la société

En application des dispositions de la loi, nous vous signalons que les actionnaires détenant au 30 septembre 2010 plus de 5% du capital de la société sont les suivants :

	30.09.10		30.09.09	
	nbre	%	nbre	%
Groupe Ciat	3 314 533	100,0%		
AGC		0,0%	463 893	37,7%
André Trigano		0,0%	185 079	15,0%
Financière de la Coriandre		0,0%	338 663	27,5%
Proméo		0,0%	134 197	10,9%
Autres		0,0%	106 605	8,7%
Actions propres		0,0%	2 763	0,2%
Total	3 314 533	100,0%	1 231 200	100,0%

Les informations relatives aux détenteurs du capital à la date d'arrêté des comptes sont présentées au paragraphe 2.4 des comptes consolidés

11. Bourse et vie du titre

A la suite de l'OPAS puis de l'OPR initiée par Groupe Ciat en février et mars 2010, le titre de la Ciat a été radié d'Eurolist C en avril 2010.

12. Participation des salariés au capital

Il n'existe aucune participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 30 septembre 2010 dont les titres font l'objet d'une gestion collective ou dont les salariés n'ont pas la libre disposition.

La résolution présentée en ce sens à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire tenue le 24 juin 2010 a été rejetée. En conséquence, et conformément aux dispositions des articles L.225-129-6 al.2, une Assemblée Générale Extraordinaire devra être convoquée au plus tard pour le 31 mars 2012 afin de proposer aux actionnaires un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan épargne entreprise ou d'un plan épargne groupe. En revanche, si une telle Assemblée Générale Extraordinaire devait se prononcer d'ici cette date sur un tel projet de résolution, un nouveau délai commencerait à courir.

13. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code s'élèvent à un montant global de 3 416 euros.

14. Tableau des résultats des cinq exercices et tableau de variation des capitaux propres

Au présent rapport sont annexés, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices, ainsi que le tableau de variation des capitaux propres.

15. Conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du code de commerce

Nous vous demandons, conformément à l'article L.225-88 du Code de commerce d'approuver les conventions visées à l'article L.225-86 dudit Code de commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil de surveillance.

Vos commissaires aux comptes ont été dûment informés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES (en euros)

Nature des indications	30.09.06	30.09.07	30.09.08	30.09.09	30.09.10
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social					
Actions :					
* composant le capital social					
° Nombre	1 231 200	1 231 200	1 231 200	1 231 200	3 314 533
° Valeur nominale	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00
* émises au cours de l'exercice					
° Nombre					2 083 333
° Valeur nominale					4,00
* remboursées pendant l'exercice					
° Nombre	-				
° Valeur nominale	-				
Nombre des actions ordinaires existantes	1 231 200	1 231 200	1 231 200	1 231 200	3 314 533
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-				
Nombre maximal d'actions futures à créer					
* par conversion d'obligations	-				
* par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires Hors Taxes	16 876 213	4 919 956	3 695 846	3 914 416	3 628 208
Résultats avant impôts participation et charges calculées (amortissements et provisions)	1 093 392	-99 525	310 854	-3 087 564	266 576
Impôts sur les bénéfices	-619 752	-76 692	-	-	
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	
Résultats après impôts, participation et charges calculées (amortissements et provisions)	-1 556 197	-286 236	1	-3 420 844	-648 030
Montant des résultats distribués	-	147 744	-	-	(1)
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôts, mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	1,39	-0,02	0,25	-2,51	0,08 (2)
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	-1,26	-0,23	0	-2,78	-0,20 (2)
Dividende versé à chaque action					(1+2)
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	150	29	28	29	27
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 180 363	1 330 919	1 364 261	1 427 610	1 431 722
Montant de la somme versée au titre des avantages sociaux					

(1) Sous réserve d'approbation par l'Assemblée des Actionnaires du 30/03/2011

(2) Par action de 4 euros de nominal

COMPTES CONSOLIDES

Etat de la situation financière

ACTIF	Note	30.09.10	30.09.09
en K€			
Goodwill	3	2 165	2 289
Autres immobilisations incorporelles	4	766	745
Immobilisations corporelles	5	57 996	55 047
Titres mis en équivalence		353	382
Actifs financiers non courants	6	2 174	2 126
Actifs d'impôts différés	7	56	56
Actifs non courants		63 510	60 645
Stocks et en cours	8	6 632	5 977
Clients	9	4 148	4 825
Autres créances	9	11 380	7 454
Trésorerie et équivalent de trésorerie	10	5 400	1 102
Actifs courants		27 560	19 358
TOTAL ACTIF		91 070	80 003

PASSIF	Note	30.09.10	30.09.09
en K€			
Capital	11.1	13 258	4 924
Réserves consolidées		28 584	17 645
Actions propres	11.1	-	-167
Résultat net part du Groupe		20	-737
Capitaux propres -Part du Groupe		41 862	21 665
Interêts minoritaires		-35	-35
Capitaux propres		41 827	21 630
Provisions non courantes	12	791	698
Passifs financiers non courants	13	22 675	16 418
Passif d'impôts différés	7	589	792
Passifs non courants		24 055	17 908
Provisions courantes	12	-	200
Passif financiers courants	13	10 906	24 786
Fournisseurs		8 803	8 582
Autres dettes	14	5 479	6 897
Passifs courants		25 188	40 465
TOTAL PASSIF		91 070	80 003

Compte de résultat

en K€	Note	30.09.10	30.09.09
Chiffre d'Affaires	15	49 411	45 096
Autres produits de l'activité	16	5 457	8 489
Achats de matières premières et marchandises		-5 543	-6 464
Variation de stocks		60	998
Autres achats et charges externes		-21 945	-21 943
Charges de personnel		-15 498	-15 097
Impôts et taxes		-1 245	-1 595
Dot. nettes aux amortissements et provisions		-8 100	-7 172
Autres produits		503	206
Autres charges		-1 090	-533
Résultat opérationnel courant		2 010	1 985
Autres charges non courantes	2.3	-124	-247
Résultat opérationnel	15	1 886	1 738
Produits financiers		111	59
Charges financières		-1 793	-2 435
Résultat financier	17	-1 682	-2 376
Impôts	18	-197	-168
Quote part du résultat des sociétés mise en équivalence	20	13	53
Résultat net des activités poursuivies		20	-753
Résultat net de l'exercice		20	-753
Intérêts minoritaires		-	16
Résultat net - part du Groupe		20	-737
Résultat net par action	11.3	0,01 €	-0,60 €
Résultat net par action dilué	11.3	0,01 €	-0,60 €

Etat du résultat global

En K€	Note	30.09.10	30.09.09
Résultat net consolidé	3.1	20	-753
Produits et charges non comptabilisées en résultat			
Ecart de conversion sur entités étrangères			
Résultat global total		20	-753
<i>Part du Groupe</i>		<i>20</i>	<i>-737</i>
<i>Part des minoritaires</i>			<i>-16</i>

Tableau de flux de trésorerie

En K€	Note	30.09.10	30.09.09
Résultat net - part du Groupe		20	-737
Part des minoritaires			-16
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession			
Résultat net des activités poursuivies		20	-753
Quote part des sociétés mise en équivalence	20	-13	-53
Dot. nette aux amortissements et provisions		8 480	7 272
Effet net des désactualisations			
Charges d'impôts (courants et différés)	18	197	168
Intérêts brut compris dans le cout de l'endettement financier	17	1 682	2 376
Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et VPM		52	442
Autres éléments sans effet de trésorerie			
Marge brute d'autofinancemet		10 418	9 452
Impôts versés		-357	
Marge brute d'autofinancement après intérêts et impôts		10 061	9 452
Variation du besoin en fonds de roulement	19	30	-1 083
Flux net de trésorerie générés par l'activité		10 091	8 369
Acquisition d'immob. corporelles et incorporelles		-8 281	-5 520
Acquisition d'immob. financières		-48	-60
Cession d'immob. corporelles et incorporelles		198	371
Cession d'immob. Financières		125	255
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-8 006	-4 954
augmentation des fonds propres	2.4	15 000	
Intérêts nets compris dans le cout de l'endettement financier	17	-1 761	-2 028
Dividendes versés			
Augmentation des dettes financières	13	9 094	10 142
Remboursement des dettes financières	13	-20 253	-11 355
Subventions d'investissement			
Achats et ventes d'actions propres		133	-115
Flux net de trésorerie lié aux opérartions de financement		2 213	-3 356
Flux net de trésorerie généré par les activités cédés			
Variation de trésorerie		4 298	59
Trésorerie nette à l'ouverture	10	1 102	1 043
Variation de trésorerie		4 298	59
Trésorerie nette à la cloture	10	5 400	1 102

Tableau de variation des capitaux propres – part du groupe

en K€	Nombre d'actions	Capital	Capital	Réserves consolidées	Actions propres	Autres	Résultat	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 30.09.08	1 231 200	4 924 800	4 924	18 398	-52		-997	22 273
Correction d'erreur (1)							253	253
Capitaux propres au 30.09.08 rectifié	1 231 200	4 924 800	4 924	18 398	-52		-744	22 526
Dividendes distribués								0
Affectation				-744			744	0
Résultat							-737	-737
Autres					-115	-9		-124
Capitaux propres au 30.09.09	1 231 200	4 924 800	4 924	17 654	-167	-9	-737	21 665
Dividendes distribués								0
Augmentation de capital (2)	2 083 333	8 333 332	8 334					8 334
Augmentation prime d'émission (2)				11 667				11 667
Affectation				-737			737	0
Résultat							20	20
Autres					167	9		176
Capitaux propres au 30.09.10	3 314 533	13 258 132	13 258	28 584	0	0	20	41 862

(1) Correspond aux réajustements des durées d'amortissements des biens acquis dans le cadre des contrats de location-financements et qui n'avaient pas été pris en compte lors de la publication des comptes consolidés 2008 (cf. note 2.2)

(2) L'augmentation de capital a été réalisée en juin 2010 (cf. Note 2.4 « Changement d'actionnaire »).

Tableau de variation des intérêts minoritaires

en K€	Réserves	Résultat	Variation de périmètre	Total
Au 30.09.08	-62	-5		-67
Affectation	-5	5		0
Autres (1)			48	48
Résultat		-16		-16
Au 30.09.09	-67	-16	48	-35
Affectation				0
Autres				0
Résultat				0
Au 30.09.10	-67	-16	48	-35

(1) La variation de périmètre sur l'exercice 2009 correspondait au rachat des actions minoritaires de la société VAT Italie

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Cie Internationale André Trigano (CIAT) est une société anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire au capital de 13 258 132 €.

Le siège social est situé au 111 rue de Reuilly – 75012 Paris

N° RCS : 732 067 954

Le groupe exerce deux activités autour de l'hôtellerie de plein air :

- au travers de la marque Campéole, le groupe est le premier exploitant français de camping,
- le groupe fabrique et commercialise des bungalows toilés à destination des campings ou des collectivités.

Les états présentés ci-après sont établis en K€ et ont été arrêtés par le Directoire le 9 mars 2011

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels consolidés du Groupe CIAT sont présentés et établis en application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, selon les normes comptables IFRS et leurs interprétations applicables au 30 septembre 2010 telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes d'application obligatoirement en 2009-2010 sont les suivantes :

- IAS 1 révisé, présentation des états financiers, (adopté UE, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- Amendements à IAS 23, coûts d'emprunts (adoptés UE, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- Amendements à IAS 27, états financiers consolidés et individuels (adoptés UE, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009)
- Amendements à IAS 32 et IAS 1, instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation (adoptés UE, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- Amendements à IAS 34, information financière intermédiaire (adoptés UE, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- Amendements à IAS 39, éléments éligibles à la couverture (adoptés UE, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009)
- Amendements à IAS 38 – immobilisations incorporelles (adoptés UE, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- Révision de IFRS 1, première adoption des IFRS (adoptée UE, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009)
- IFRS 2, paiement fondé sur des actions – conditions d'acquisition et annulation (adoptée UE, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- IFRS 3 révisée, regroupements d'entreprises (adoptée UE, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009)
- Amendements à IFRS 4 et IFRS 7, amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers (adoptés UE, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- IFRS 8, segments opérationnels (adoptée UE, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- IFRIC 15, accords de construction de biens immobiliers (adoptée UE, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- IFRIC 17, distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires (adoptée UE, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009)
- IFRIC 18, transfert d'actifs provenant de clients (adoptée UE, application prospective à compter du 1er juillet 2009)

La norme IAS 1 révisée « Présentation des états financiers/Etat du résultat global consolidé » introduit la notion de résultat global total qui présente les variations de capitaux propres de la période, autres que celles résultant de transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité. Le Groupe a choisi de présenter l'état du résultat global en 2 parties.

IFRS 8 « Segments sectoriels » : cette norme remplace la norme IAS 14 « information sectorielle » et introduit « l'approche de la direction » pour établir l'information sectorielle. Cette norme requiert une modification de la présentation et de la note relative à l'information sectorielle qui est basée sur le reporting interne régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel du Groupe, afin d'évaluer la performance de chaque secteur opérationnel et de leur allouer des ressources.

Les autres nouvelles normes, d'applications obligatoires pour les états financiers au 30 septembre 2010, n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés annuels et n'ont pas entraîné de changement de méthode pour le Groupe.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes d'application ultérieure sont les suivantes :

- Amendements à IAS 32, classement des émissions de droits (adoptés UE, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er février 2010)
- IAS 24, informations relatives aux parties liées (adapté EU, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011)
- Amendements à IFRS 1, exemptions supplémentaires pour les premiers adoptants (adoptés UE, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010)

- Amendements à IFRS 1, exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les premiers adoptants (adoptés UE, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2010)
- Amendements à IFRS 2, transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie (adoptés UE, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010)
- IFRIC 19, extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres (adoptée UE, application aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2010)

Ces nouvelles normes, d'application ultérieure, ne devraient pas entraîner d'incidences significatives sur les comptes consolidés du prochain exercice.

1.1 – ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir ses comptes, la C.I.A.T. doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs ou de passifs, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. La compagnie revoit ses estimations et appréciations de façon régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ces futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Ces estimations et hypothèses concernent principalement :

- Les flux de trésorerie prévisionnels et les taux d'actualisation et de croissance utilisés pour réalisés les tests de dépréciation des goodwill (Cf. Note 1.7 et 3.1)
- L'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les engagements en matière de départ à la retraite et autres avantages du personnel, notamment les taux d'actualisation et d'évolution des salaires, l'âge de départ des employés et la rotation des effectifs. (Cf. Note 1.12.2)
- Les estimations relatives à l'issue des litiges en cours, et de manière générale à l'ensemble des provisions et passifs éventuels du groupe (Cf. Note 1.12.1 et 12)
- Les durées d'utilisation prévues des immobilisations ou des composants d'immobilisations corporelles ainsi que les valeurs résiduelles retenues pour certains actifs qui ont vocation à être cédés de façon récurrente. (Cf. Note 1.6.3)

» Facteurs de risques financiers

Le risque de crédit concerne essentiellement les crédits clients.

Pour l'activité Camping - client Grand Public, les règlements des séjours interviennent obligatoirement avant le début du séjour. Pour les clients de l'Industrie, les créances en retard de paiement sont systématiquement relancées. Un comité « Créance » se réunit une fois par mois pour suivre l'ensemble du poste client et décide des actions précontentieuses ou contentieuses à mener. En matière de dépréciation, le premier incident de paiement (non réponse après l'envoi d'un courrier de relance en recommandé) abouti à provisionner la créance à 100%.

Le risque de liquidité concerne le niveau d'endettement et la capacité du Groupe à pouvoir financer son développement.

Au 30 septembre 2010, le Groupe se finançait suivants trois modalités principales :

- crédit moyen terme
- crédit bail et contrat de location longue durée
- facilité de caisse et crédit de campagne

L'essentiel des contrats de crédit moyen terme ne prévoit pas de clause de remboursement anticipé, à l'exception de deux banques.

Du fait de la recapitalisation du Groupe en juin 2010, et de la diminution des dettes financières, l'ensemble des covenants étaient respectés au 30 septembre 2010.

La note 14 – Passifs Financiers de l'annexe fait partie intégrante du risque de liquidité.

Risque sur taux d'intérêt

Le Groupe est exposé au risque lié à l'évolution des taux d'intérêts sur ses emprunts à taux variable. L'endettement financier à taux variable est de 10 929 K€ au 30 septembre 2010.

Une variation à la hausse de 1 point des taux d'intérêt aurait un impact négatif de 110 K€ sur le résultat financier du Groupe.

La note 14 – Passifs Financiers de l'annexe fait partie intégrante du risque sur taux d'intérêt.

Risque de change :

Le Groupe exerce ses activités en France et dans la zone Euro. Il n'est donc pas exposé à ce risque.

1.2 – PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La C.I.A.T présente ses états financiers conformément à la norme IAS 1 révisée.

1.2.1 – Présentation du bilan

Le bilan est présenté suivant la distinction entre actifs et passifs, courants et non courants.

Les actifs et passifs courants sont ceux qui sont destinés à la vente ou à la consommation dans le cadre du cycle d'exploitation, ou qui doivent être réalisés dans un délai de 12 mois après la date de clôture.

Les actifs ou groupes d'actifs non courants détenus en vue de la vente ainsi que les actifs et passifs des activités destinées à être cédées sont regroupés dans des rubriques spécifiques du bilan conformément à la norme IFRS 5.

1.2.2 Présentation du compte de résultat

▪ **Résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel est présenté selon une analyse des charges par nature.

Il se décompose entre un résultat opérationnel courant et des éléments opérationnels non courants, lesquels correspondent aux autres éléments opérationnels ayant un caractère inhabituel, peu fréquent et de montants particulièrement significatif. Il peut s'agir notamment :

- des coûts des restructurations et des plans de cessation anticipée d'activité des salariés ;
- des pertes de valeur des goodwill ;
- des pertes de valeur et les résultats de cession des actifs corporels et incorporels ;
- du résultat de déconsolidation des filiales, sauf lorsqu'elles sont qualifiées d'activités cédées conformément à la norme IFRS 5 (*présentation sur une ligne distincte du compte de résultat*).

▪ **Résultat financier**

Il se décompose entre :

- le coût de l'endettement, net des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- les autres charges et produits financiers qui comprennent notamment :
 - les dividendes reçus de sociétés non consolidées;
 - les dépréciations durables des titres de participation non consolidés ;
 - les variations de valeur et les résultats de cession des titres détenus aux fins de transactions ;
 - les charges financières de désactualisation des provisions pour avantages du personnel.

▪ **Résultat par action**

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction des actions auto-détenues.

Le résultat par action après dilution est calculé comme décrit ci-dessus et après prise en compte du nombre d'action qui résulterait de la conversion en action d'éventuels instruments dilutifs existant à la clôture de l'exercice.

1.2.3 Présentation du tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode « indirecte » en partant du résultat net consolidé.

La structure de ce tableau isole, d'une part les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

La marge brute d'autofinancement est présentée avant coût de l'endettement net.

Les intérêts payés et reçus sont compris dans les flux nets générés par les opérations de financement.

1.3 – METHODE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés regroupent les états financiers arrêtés au 30 septembre de la C.I.A.T. et de ses filiales dont elle a le contrôle exclusif ou dans lesquelles elle exerce soit un contrôle conjoint, soit une influence notable sur la gestion et la politique financière.

- Les sociétés dans lesquelles la C.I.A.T. exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif de droit ou de fait sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.
- Les sociétés exploitées en commun par un nombre limité de partenaires avec lesquels la C.I.A.T. exerce un contrôle conjoint, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.
- Les titres des sociétés dans lesquelles la C.I.A.T. exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière, sont consolidés par mise en équivalence. L'influence notable est appréciée individuellement pour chaque entité constituant le périmètre de consolidation.

Dans les sociétés contrôlées de façon exclusive et dont les capitaux propres sont négatifs, la part des minoritaires est prise en charge en totalité par le groupe, sauf accord explicite de prise en charge ou lorsque le financement par ces derniers n'est pas remis en cause.

Toutes les transactions internes sont éliminées en consolidation.

1.4 – SEGMENT OPERATIONNEL

Un segment opérationnel est une composante d'une entité :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges (y compris des produits des activités ordinaires et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au segment et d'évaluer sa performance ; et
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

▪ **Information par segment opérationnel**

Les segments opérationnels correspondent aux deux pôles opérationnels du groupe et à un pôle fonctionnel :

- Tourisme,
- Industrie,
- Siège.

Les segments géographiques ne sont pas déterminés car le groupe intervient essentiellement en France.

1.5 – REGROUPEMENT D'ENTREPRISES (GOODWILL)

Les prises de contrôle d'activités ou de sociétés sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, pour les opérations postérieures au 1^{er} octobre 2004.

Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La date d'acquisition, à partir de laquelle la CIAT consolide les comptes de l'entreprise acquise, correspond à la date de sa prise de contrôle effective.

A la date d'acquisition, les passifs éventuels de l'entreprise acquise sont reconnus comme des passifs et comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut être évaluée de façon fiable.

La différence entre le prix de revient de l'activité ou des titres de la société acquise, et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels reconnus à la date d'acquisition, est constatée à l'actif du bilan si elle est positive, ou en résultat de l'année d'acquisition si elle demeure négative après réestimation de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels.

L'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise peut être ajustée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, le montant du goodwill ne peut être modifié que dans des cas très spécifiques : ajustement de prix, correction d'erreurs, ou reconnaissance ultérieure d'un actif d'impôt différé qui ne répondait pas aux critères d'activation à la date du regroupement.

Les goodwill ne font pas l'objet d'un amortissement récurrent, mais des pertes de valeur sont constatées si cela s'avère nécessaire sur la base des résultats des tests de dépréciation.

Les UGT auxquelles un goodwill est affecté font l'objet de tests de dépréciation de valeur au moins une fois par an, ou plus fréquemment s'il existe un indice de perte de valeur.

Pour ce faire, les goodwill sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles ils se rattachent en fonction de l'organisation mise en place par le Groupe. *(La définition d'une UGT et la méthodologie des tests de dépréciation sont décrites dans la Note 1.7 et 3.1)*

Si la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à la valeur comptable de ses actifs, la perte de valeur est affectée en priorité au goodwill, puis aux autres actifs non courants de l'UGT, au prorata de leur valeur comptable.

Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill a un caractère irréversible et ne peut donc pas être reprise.

Lors de la cession d'une unité consolidée, le montant des goodwill affectés à cette unité est inclus dans la valeur nette comptable de l'unité cédée. Elle est donc prise en compte pour déterminer le résultat de cession.

1.6 – COMPTABILISATION DES ACTIFS NON COURANTS

1.6.1 Goodwill

Voir paragraphe 1.5 « Regroupement d'entreprises »

1.6.2 Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », ces actifs figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les marques générées en interne ne sont pas immobilisées.

Un actif incorporel est comptabilisé s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable, sur la base d'hypothèses raisonnables et documentées.

Les actifs incorporels sont amortis suivant le mode linéaire, à partir de leur date de mise en service et sur la plus courte de leur durée d'utilisation prévue ou, le cas échéant, de la durée de leur protection juridique.

<i>Nature</i>	<i>Durée d'utilisation prévue</i>
Brevets	Entre 10 et 20 ans
Logiciels	Entre 3 et 7 ans

Les actifs incorporels dont la durée d'utilisation n'est pas définie ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation. *(Cf. Note 1.7)*

1.6.3 Immobilisations corporelles

En application de la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production incluant les dépenses de mise en service.

A compter de leur mise en service, elles sont amorties selon le mode linéaire, estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens et suivant la méthode des composants.

<i>Nature</i>	<i>Durée d'utilisation prévue</i>
Constructions & agencements	entre 10 et 20 ans
Voirie & réseaux divers	15 ans
Installations spécifiques (habitats)	entre 8 et 12 ans
Autres installations et outillages	entre 3 et 10 ans
Matériel de location	entre 3 et 5 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel informatique	entre 3 et 7 ans
Matériel de bureau et mobilier	entre 5 et 10 ans

Les installations spécifiques Habitats Toilés ont été décomposées de la façon suivante : toit, armature, toiles, Murs, équipements intérieurs, cabine sanitaire et électricité.

Compte tenu des durées d'utilisation prévue des composants et dans la mesure où de façon récurrente, certains BTM ont vocation à être cédés à des valeurs identifiables ; la base de calcul des amortissements de ces immobilisations est déterminée en tenant compte de leur valeur résiduelle lorsque celle-ci peut être déterminée sur la base d'hypothèses raisonnables et documentées.

La valeur résiduelle de l'immobilisation correspond au prix de vente d'occasion diminué des coûts de remise en état et de commercialisation.

Sur l'exercice 2007-2008, les durées de ces amortissements ont été rallongées de deux ans. En effet, il a été constaté que la durée économique réelle de ces habitats était supérieure systématiquement aux durées d'amortissements initialement pratiquées, soit 8 et 10 ans.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 17, les actifs financés par des contrats de location-financement qui, en substance, transfèrent à la C.I.A.T. la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont comptabilisés au bilan en tant qu'actifs corporels sont amortis selon les modalités décrites ci-dessus.

Pour les opérations de cession-bail ayant les caractéristiques d'un contrat de location-financement, le résultat de cession est réparti sur la durée du bail, sauf constat de perte de valeur définitive du bien concerné.

1.6.4 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont qualifiés comme tel en fonction de leur utilité et leur durée de détention prévue à plus d'un an à l'origine.

Ils se composent principalement :

- des titres de participation dans des sociétés non consolidées et des autres titres disponibles à la vente ;
- les prêts, avances, dépôts et cautionnements.

1.6.4.1 Autres titres de participation et titres disponibles à la vente

Cette rubrique regroupe les autres actions détenues par le Groupe, à l'exception de celles qui sont détenues dans des sociétés associées mises en équivalence et de celles qui sont détenues aux fins de transaction.

Ils sont inscrits à leur juste valeur laquelle correspond :

- au dernier cours de l'exercice, lorsque ces titres sont cotés sur un marché financier ;
- à une estimation de leur valeur de réalisation ou à leur coût d'acquisition lorsqu'il est impossible de les évaluer de manière fiable.

Les variations de valeur sont enregistrées directement dans un compte de capitaux propres : « gains et pertes latents différés » jusqu'à la cession des titres, auquel cas le profit ou la perte cumulée préalablement comptabilisée en capitaux propres est alors inclus dans le résultat net de l'exercice.

Une perte de valeur est constatée en résultat financier en cas de baisse durable ou significative de la juste valeur des titres, déterminée sur la base des critères financiers appropriés à la situation de chaque société, tels que : la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Cette dépréciation irréversible n'est reprise en résultat qu'au moment de la cession des titres concernés.

1.6.4.2 Prêts, avances, dépôts et cautionnements.

Ce poste comprend principalement les créances rattachées à des participations non consolidées, des avances sur acquisitions de titres de participation ainsi que des dépôts et cautionnements à plus d'un an.

Ils sont dépréciés lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur d'origine.

1.7 – PERTE DE VALEUR DES ACTIFS NON COURANTS

Lors de chaque clôture, la C.I.A.T. apprécie s'il existe un indice de perte de valeur de ses actifs non courants.

Des tests de dépréciation sont effectués selon les fréquences suivantes :

- goodwill et actifs incorporels à durée de vie indéterminée : systématiquement au moins une fois par an ou plus souvent s'il existe un indice de perte de valeur ;
- immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie : dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

L'indice principal de perte de valeur retenu par le Groupe est la diminution de l'Excédent brut d'exploitation (EBE). En conséquence, les UGT pour lesquelles aucun goodwill n'est affecté, feront l'objet d'un test de dépréciation s'il est constaté une diminution significative de l'EBE.

Une UGT est définie comme étant le plus petit ensemble d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe.

En fonction de son organisation, le Groupe C.I.A.T. a identifié ses UGT de la façon suivante :

- chaque site touristique exploité constitue une UGT
- les activités suivantes constituent chacune une UGT : « agence de voyage », « location-vente de BTM ».

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à la valeur nette comptable des actifs qui lui sont rattachés. La valeur recouvrable d'une UGT étant la plus élevée :

- de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente,
- ou de sa valeur d'utilité déterminée par la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'elle génère, augmentée le cas échéant, de sa valeur de sortie à la fin du plan de trésorerie.

Les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif ou de l'ensemble d'actifs en question.

1.8 – STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours de production sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré

Les coûts de production comprennent les consommations et les charges directes et indirectes de production, y compris les amortissements des biens concourants à la production.

Les coûts d'acquisition comprennent les frais accessoires d'achat, tels que le transport et les droits de douane, à l'exclusion de toute valeur ajoutée interne.

Le coût de la sous activité et les charges financières ne sont pas prises en compte dans la valorisation des stocks et en-cours.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur probable de réalisation d'un stock ou d'un en-cours est inférieure à son coût.

1.9 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les créances clients et autres créances, dont l'échéance est généralement inférieure à un an, sont comptabilisées à leur valeur nominale. Dans la mesure où elles se rapportent au cycle normal d'exploitation, les créances à plus d'un an concernant les cessions d'habitats sont également comprises dans ce poste.

Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque probable de non recouvrement, de façon à les ramener à leur valeur de réalisation.

1.10 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie comprend les fonds de caisse et les disponibilités bancaires.

Les équivalents de trésorerie se composent des placements sans risque dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois à l'origine ou qui peuvent être convertis en liquidités de façon quasi immédiate. Il peut notamment s'agir de titres d'OPCVM monétaires, évalués à leur valeur liquidative à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

1.11 – ACTIONS D'AUTOCONTROLE

Les actions d'autocontrôle ne sont pas portées à l'actif du bilan, mais comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés à leur coût d'acquisition.

Les résultats de cession sont inscrits directement dans les capitaux propres, pour leur montant net d'impôt.

1.12 – PROVISIONS

1.12.1 – Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'à la date de clôture, il existe une obligation légale, contractuelle ou implicite, à l'égard d'un tiers et devant probablement faire l'objet d'une sortie de ressource au bénéfice de ce dernier, sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture.

Selon sa nature, la sortie probable de ressource doit pouvoir être estimée de façon fiable en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Les provisions pour restructurations sont constituées lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Dès lors que l'effet valeur temps de l'argent est significatif, les provisions font l'objet d'une actualisation.

Les provisions font l'objet d'une reprise concomitamment :

- à la survenance de la sortie de ressource initialement provisionnée ;
- à la disparition du caractère probable de la sortie de ressource, lorsqu'elles deviennent « sans objet ».

1.12.2 – Avantages au personnel

Conformément à la norme IAS 19, le Groupe C.I.A.T. comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière de retraite : indemnités de départ et autres engagements assimilés, sous déduction des éventuels actifs de couverture.

A l'exception des indemnités de fin de carrière, les avantages du personnel, postérieurs à l'emploi relèvent de régimes à cotisations définies.

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisation périodiques à des organismes externes qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces versements libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leurs sont dus.

Les cotisations dues au titre de ces régimes, sont comptabilisées en charges opérationnelles de l'exercice auquel elles se rapportent.

Par opposition aux régimes à cotisations définies, les régimes à prestations définies, se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. Ils donnent lieu à constitution de provisions s'ils ne sont pas intégralement préfinancés.

Pour le Groupe, ce type d'obligation concerne principalement les indemnités à verser aux salariés lors de leur départ à la retraite.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ (y compris l'hypothèse de départ volontaire des salariés), de probabilité de versement, puis ramené à leur valeur actuelle sur la base du taux de rendement des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les écarts actuariels résultant des variations de l'engagement dues aux changements d'hypothèses et d'écarts d'expérience sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel, pour la partie excédant de plus de 10% la valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture.

Les coûts résultant des éventuelles modifications de régime sont étalés sur la période d'acquisition des droits.

Le passif net ainsi déterminé est constaté au bilan dans la rubrique avantages du personnel.

Au niveau du compte de résultat, les coûts relatifs aux avantages du personnel, sont scindés en deux catégories :

- la variation de la provision, nette de la charge financière de désactualisation est comptabilisée dans le résultat opérationnel courant (y compris l'amortissement des écarts actuariels) ;
- la charge de désactualisation de la provision, est portée en résultat financier le cas.

Les hypothèses actuarielles sont présentées en note 12.

1.13 – DETTES FINANCIERES

Les dettes financières comprennent :

- les dettes liées à des locations financières ;
- les autres dettes portant intérêt.

1.13.1 Dettes liées à des locations financières

Conformément aux dispositions de la norme IAS 17, les contrats de location sont qualifiés de location financière lorsque, en substance, ils transfèrent à la C.I.A.T. la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Une location financière donne lieu à la comptabilisation initiale d'une immobilisation et d'une dette de même montant, égale à la juste valeur du bien concerné ou à la valeur actualisée des paiements futurs minimaux dus au titre du contrat lorsqu'elle est inférieure. Ultérieurement, les loyers sont traités comme des remboursements de la dette et décomposés en :

- amortissement de la dette financière initiale,
- et charges financières, sur la base du taux d'intérêt stipulé au contrat de location financière.

1.13.2 Autres dettes financières

Cette rubrique comprend principalement :

- les avances rémunérées reçues des tiers lorsqu'elles portent intérêts ; dans le cas contraire elles sont classées en autres dettes opérationnelles ;
- les emprunts auprès des établissements de crédit ;
- les découverts bancaires courants.

Les dettes portant intérêt sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif global incluant les différents frais d'émission ainsi que les éventuelles primes de remboursement et d'émission.

Les emprunts bancaires ne respectant pas les clauses de conventions sont classés sous la rubrique « passif financier courant ».

1.14 – INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE

1.14.1 Instruments financiers dérivés et risques couverts

Le Groupe C.I.A.T. utilise des instruments dérivés pour couvrir une partie de ses risques de taux d'intérêt. Les instruments dérivés utilisés consistent essentiellement en des caps portant sur des taux d'intérêts.

Les risques couverts par ces instruments concernent donc les charges d'intérêts à taux variable des dettes financières, contractées auprès des établissements de crédit.

1.14.2 Comptabilisation des Instruments dérivés

Conformément à la norme IAS 39, les instruments dérivés sont évalués à leur valeur de marché lors de leur comptabilisation initiale, et réévalués lors de chaque clôture comptable jusqu'à leur dénouement.

Le mode de comptabilisation des instruments dérivés varie selon qu'ils sont désignés comme élément de couverture, de juste valeur, de flux de trésorerie ou qu'ils ne sont pas désignés comme éléments de couverture.

Les variations de valeur de marché sont comptabilisées en résultat financier sauf pour les opérations qualifiées de couverture de flux futurs (*cash flow hedge*).

Les passifs financiers couverts par des instruments financiers dérivés de taux suivent la comptabilité de couverture de flux futurs (couverture du risque de taux).

Ces passifs financiers couverts étant inscrits au bilan selon la méthode du coût amorti ; les variations de valeur de l'instrument dérivé de taux, inscrit à l'actif sont enregistrées :

- en capitaux propres pour la part efficace de la variation attribuable au risque couvert ;
- en résultat financier pour la part inefficace au regard du risque couvert.

Au fur et à mesure que les charges financières au titre de l'élément couvert affectent le compte de résultat pour une période donnée, les frais ou produits financiers enregistrés en capitaux propres au titre de l'instrument dérivé pour la même période sont recyclés dans le compte de résultat.

1.15 – IMPOTS SUR LES RESULTATS

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprise et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Les différences temporelles imposables entraînent la comptabilisation d'impôts différés passifs.

Les différences temporelles déductibles, les déficits reportables et les crédits d'impôts non utilisés entraînent la comptabilisation d'impôts différés actifs à hauteur des montants dont la récupération future est probable. Les actifs d'impôts différés font l'objet d'une analyse au cas par cas, en fonction des prévisions de résultat à moyen terme, sur un horizon de trois à cinq ans.

Les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée au sein d'une même entité fiscale lorsque celle-ci à le droit de compenser ses créances et ses dettes d'impôt exigible.

» Traitement comptable de la CVAE

La loi de finances 2010 a réformé la taxe professionnelle pour la remplacer par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui se compose de deux éléments :

- la Contribution Foncière des Entreprises (C.F.E), assise sur la valeur locative des seuls biens passibles de taxes foncières, présentant des caractéristiques similaires à celles de la taxe professionnelle et de ce fait assimilable comptablement à une charge opérationnelle ; et
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée produite par les entreprises et présentant certaines caractéristiques la rapprochant d'un impôt sur le résultat au regard d'IAS 12.

La CIAT a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques d'un impôt sur le résultat alors qu'auparavant cette charge était comptabilisée dans le résultat opérationnel courant en « impôts et taxes ». Au titre du 30 septembre 2010, le montant de la CVAE s'élève à 398 K€ et représente un impact positif sur le résultat opérationnel de 20 %.

1.16 – RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En application de la norme IAS 18, le chiffre d'affaires correspond aux ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle.

Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison ou du transfert de propriété.

Les prestations de service sont comptabilisées au moment où le service est rendu.

Il s'agit notamment :

- **Pour les activités Tourisme :**
 - des recettes reçues des clients, lorsque les campings sont détenus ou exploités au travers d'un contrat de concession ou de location ;
 - de la rémunération (honoraires de gestion, redevance de concession...etc.) perçue au titre des contrats, lorsque les campings ne sont pas exploités directement. (concedant de marque)
 - des commissions perçues sur la distribution de séjours et de produits annexes (location de voiture, transport...) ainsi que la marge dégagée sur la vente de voyages.
 - des commissions perçues auprès des entreprises clientes, des redevances de marques et assistance technique à la fabrication.
- **Pour les activités Industrielles :**
 - de l'ensemble des loyers perçus en contrepartie de la mise à disposition de BTM dans les contrats de location simple conclus avec des sociétés clientes ;
 - des ventes de produits ou de marchandises, y compris les ventes récurrentes de matériel d'occasion.

Conformément à la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des rabais, remises et ristournes, de la TVA, des autres taxes, et brut de commission pour les activités d'hôtellerie de plein air.

NOTE 2 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE _____

2.1 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Entité consolidée	Forme juridique	Capital social	Siège	30.09.10		30.09.09	
				Méthode	% intérêt	Méthode	% intérêt
Cie Internationale André Trigano	S.A.	13 258 132 €	Paris (75012)	Société Mère		Société Mère	
CEHPA	S.A.	800 000 €	Paris (75012)	IG	99,99%	IG	99,99%
Les Campéoles	S.A.R.L. Coopérative	11 606 705 €	Paris (75012)	IG	99,98%	IG	99,98%
Campasun Servon	S.A.R.L.	7 622 €	Servon (50170)	IG	100,00%	IG	100,00%
Lac et Rivières	S.A.R.L.	7 622 €	Doussard (74210)	IG	80,00%	IG	80,00%
Les étapes André Trigano	S.A.R.L.	7 622 €	Paris (75012)	IG	100,00%	IG	100,00%
VAT Italie (1)	S.A.S.	60 000 €	Paris (75012)	IG	100,00%	IG	100,00%
C.I.A.T. Locations (2)	S.A.S.U.	3 729 000 €	Mazères (09270)	-	-	IG	100,00%
C.I.A.T. Production - DPS	S.A.S.U.	7 505 000 €	Mazères (09270)	IG	100,00%	IG	100,00%
Flower (3)	SAS	37 000 €	Paris (75012)	-	0,00%	ME	24,50%
L.A.T.	S.A.S.	37 000 €	Port Grimaud (83310)	ME	40,00%	ME	40,00%

(1) anciennement dénommée IAS et AT

(2) Ciat Location a été fusionnée dans Ciat DPS au 30/09/2010. Cette opération est sans impact sur les comptes consolidés 2010

(3) La participation dans Flower a été cédée en décembre 2009

2.2 – CORRECTION DES ETATS FINANCIERS 2007/2008

Le résultat de l'exercice 2007/2008 a été corrigé d'une erreur de 253 K€ net. Cette correction correspond aux réajustements des durées d'amortissements des biens acquis dans le cadre des contrats de locations financement et qui n'avaient pas été pris en compte lors de la publication des comptes consolidés 2008 (-381 K€ de dotation et 128 K€ d'impôt). Le résultat corrigé ressort ainsi à -744 K€ contre -997 K€ de résultat publié.

2.3 – AUTRES CHARGES NON COURANTES

CONTROLE FISCAUX

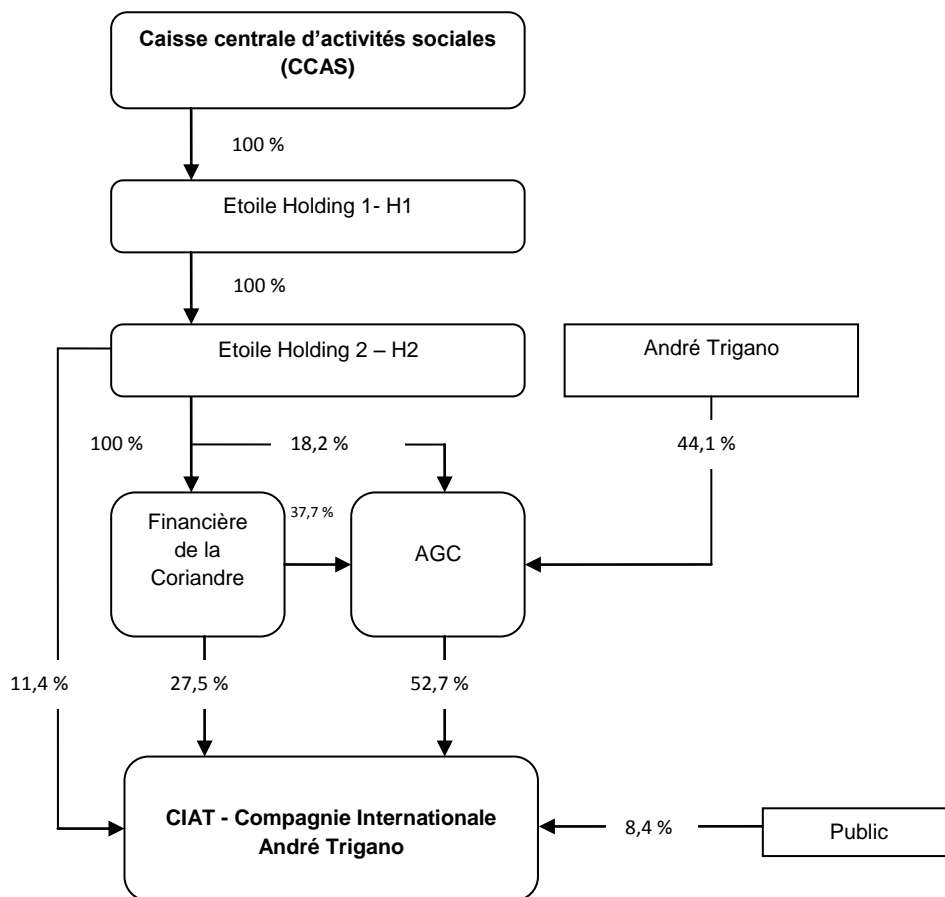
La Cie Internationale André Trigano, les Campéoles, Etapes André Trigano, Ciat DPS, Ciat Location et Campasun ont fait l'objet de contrôles fiscaux. Les redressements notifiés par l'Administration fiscale ont été acceptés et comptabilisés en provision pour risque sur l'exercice 2008-2009 pour 247 K€. Cette provision est reprise au fur et à mesure des paiements effectués.

DEPRECIATION DE GOODWILL

Du fait de l'arrêt programmé d'une UGT en 2011, le Goodwill existant a été déprécié à 100%, soit 124 K€ sur l'exercice 2010.

2.4 – CHANGEMENT D'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE ET AUGMENTATION DE CAPITAL

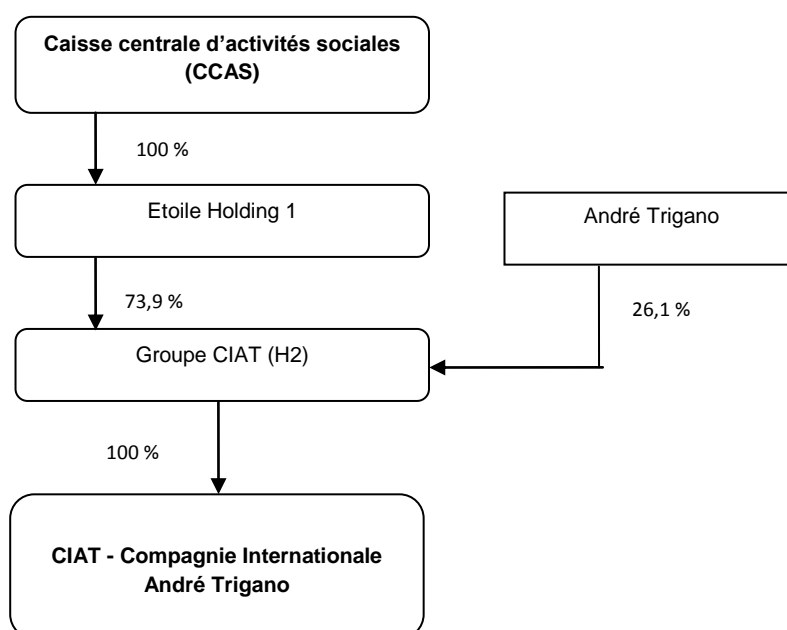
Au 30 décembre 2009, Financière de la Coriandre et Proméo ont cédé indirectement leurs participations à H2 (filiale indirecte de la CCAS), représentant 38,5% du capital. Concomitamment, André Trigano a apporté 15% de ses actions CIAT à AGC. Enfin, H2 a racheté les parts d'AGC détenues par Financière de la Coriandre et Quilvest. A la fin des opérations, la répartition de l'actionariat de la CIAT était le suivant :



Ce changement d'actionnaire a eu pour effet de déclencher une OPAS qui s'est déroulée en février 2010. A la suite de cette opération, H2 a demandé de pouvoir procéder à une OPR. La sortie de la cote de la Ciat est donc intervenue à fin mars 2010

Groupe Ciat (anciennement H2) a procédé à une augmentation de capital de la Ciat le 24 juin 2010, par l'émission de 2 083 333 actions. Ces nouvelles actions ont été émises au prix de 9,60 €, soit 4 euros de valeur nominale et 5,60 € de prime d'émission. Le capital de la société a donc été porté de 4 924 800 € à 13 258 132 € et le poste « prime d'émission » a augmenté de 11 666 664,80 €. Cette augmentation des fonds propres de 20 M€ a été réalisée à hauteur de 75% au 30 septembre 2010.

A la suite d'une simplification de l'organisation juridique de l'actionnariat, le nouvel organigramme se présentait ainsi :



2.5 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 3 novembre 2011, Groupe Ciat a versé la dernière fraction du capital qui n'était pas encore libérée, soit 5 000 K€. Campéole a obtenu une nouvelle DSP sur l'île de Ré : le camping La Redoute à Rivedoux

NOTE 3 – GOODWILL

3.1 – TESTS DE DEPRECIATIONS

Le Groupe a procédé à des tests de dépréciation de ses goodwill au 30 septembre 2010 pour toutes les unités génératrices de trésorerie auxquelles des goodwill sont affectés.

Comme mentionné dans la Note 1.5, ces tests consistent à comparer la valeur comptable nette des actifs des UGT à leur valeur recouvrable. On définit la valeur recouvrable comme étant la plus élevée :

- de la juste valeur diminuée des coûts de la vente ;
- de la valeur d'utilité, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels à 5 ans augmenté de la valeur de réalisation à cette date.

Les hypothèses utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des UGT ont été les suivantes :

	30.09.10	30.09.09
Taux d'actualisation	8,4%	9,7%
Taux de croissance annuelle normative	entre 2% et 5%	2%

L'estimation du coût du capital de 8,4 % est effectuée sur les bases suivantes :

- Béta désendetté : 1,24%
- Prime de risque : 5 %
- Prime de liquidité : 2 %

Ces tests n'ont donné lieu à aucune comptabilisation de pertes de valeur pour les UGT générant des revenus à l'exception d'une UGT qui doit être fermée en 2011 et pour laquelle une dépréciation de 124 K€ a été constatée.

Par ailleurs, une forte évolution du taux d'actualisation n'aurait pas entraîné de dépréciation

3.2 – VARIATIONS

» Au 30.09.10

En K€	Tourisme	Industrie	Total
Valeurs brutes			
au 30.09.09	2 289		2 289
Acquisitions		-	0
Cessions	-	-	0
au 30.09.10	2 289	0	2 289
Dépréciations			
au 30.09.09	-	-	
Dotations	-124	-	-124
Reprises	-	-	0
au 30.09.10	-124	0	-124
Valeurs nettes			
au 30.09.09	2 165	0	2 165
au 30.09.10	2 165	0	2 165

» **Au 30.09.09**

En K€	Tourisme	Industrie	Total
Valeurs brutes			
au 30.09.08	2 216		2 216
Acquisitions (1)	73	-	73
Cessions	-	-	0
Activités cédées		-	0
au 30.09.09	2 289	0	2 289
Dépréciations			
au 30.09.08	-	-	
Dotations	-	-	0
Reprises	-	-	0
Activités cédées	-	-	0
au 30.09.09	0	0	0
Valeurs nettes			
au 30.09.08	2 216	0	2 216
au 30.09.09	2 289	0	2 289

(1) Correspond aux rachats des parts des minoritaires de VAT Italie

NOTE 4 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles se rapportent principalement aux concessions, brevets et licences acquises ainsi qu'aux logiciels acquis ou produits par le Groupe.

» **Au 30.09.10**

En K€	Tourisme	Industrie	Siège	Total
Valeurs brutes				
au 30.09.09	702	292	770	1 764
Acquisitions	127	14	52	193
Cessions, mise au rebut				0
Activités cédées				0
au 30.09.10	829	306	822	1 957
Dépréciations				
au 30.09.09	345	208	466	1 019
Dotations	70	49	53	172
Reprises				0
Activités cédées				0
au 30.09.10	415	257	519	1 191
Valeurs nettes				
au 30.09.09	357	84	304	745
au 30.09.10	414	49	303	766

» **Au 30.09.09**

En K€	Tourisme	Industrie	Siège	Total
Valeurs brutes				
au 30.09.08	684	291	751	1 726
Acquisitions	60	1	31	92
Cessions, mise au rebut	-42		-12	-54
Activités cédées				0
au 30.09.09	702	292	770	1 764
Dépréciations				
au 30.09.08	276	159	422	857
Dotations	70	49	56	175
Reprises	-1		-12	-13
Activités cédées				0
au 30.09.09	345	208	466	1 019
Valeurs nettes				
au 30.09.08	408	132	329	869
au 30.09.09	357	84	304	745

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

5.1 – TESTS DE DEPRECIATIONS

Des tests de dépréciation ont été réalisés pour les UGT présentant un indice de perte de valeur, se traduisant : soit par un EBE négatif, soit par une diminution de l'EBE de l'ordre de 25% sur une période de 2 ans.

Comme mentionné dans la Note 1.7, ces tests consistent à comparer la valeur comptable nette des actifs des UGT à leur valeur recouvrable. On définit la valeur recouvrable comme étant la plus élevée :

- de la juste valeur diminuée des coûts de la vente ;
- de la valeur d'utilité, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels à 5 ans augmenté de la valeur de réalisation à cette date.

Sur la base des hypothèses présentées dans la Note 1.7; ces tests n'ont donné lieu à aucune comptabilisation de perte de valeur, hormis la fermeture d'une UGT.

5.2 – DETAILS

» Au 30.09.10

En K€	Terrains et aménagements	Constructions	Installations tech.	Autres immob	Immob en cours	Total
Valeurs brutes						
au 30.09.09	9 992	17 425	56 781	13 728	287	98 213
Acquisitions (1)	1 015	2 608	5 805	1 768	278	11 474
Cessions, mise au rebut (2)	-2	-1	-1 705	-117		-1 825
Autres						0
au 30.09.10	11 005	20 032	60 881	15 379	565	107 862
Amortissements						
au 30.09.09	4 767	9 020	23 435	5 944	0	43 166
Dotations	589	1 144	4 925	1 253		7 911
Reprises	-2	-1	-1 150	-58		-1 211
au 30.09.10	5 354	10 163	27 210	7 139	0	49 866
Valeurs nettes						
au 30.09.09	5 225	8 405	33 346	7 784	287	55 047
au 30.09.10	5 651	9 869	33 671	8 240	565	57 996

(1) Les principaux investissements concernent les habitats pour 3 382 K€, pour 1 905 K€ de travaux de rénovation des terrains, pour 996 K€ de VRD, pour 2 180 K€ de sanitaires et pour 612 K€ de rénovations des habitats

(2) Dont 1 189 K€ d'habitats sur l'activité Location de Ciat DPS, qui se répartissent ainsi :

- 252 K€ d'habitats qui ont été vendus
- 445 K€ d'habitats qui ont été transférés en stock pour être disponible à la vente
- 493 K€ d'habitats qui ont été mis au rebut

» Au 30.09.09

En K€	Terrains et aménagements	Constructions	Installations tech.	Autres immob	Immob en cours	Total
Valeurs brutes						
au 30.09.08	8 988	15 374	51 871	12 051	828	89 112
Acquisitions (1)	1 004	1 900	7 354	1 783		12 041
Cessions, mise au rebut		-45	-2 444	-106		-2 595
Autres		196			-541	-345
au 30.09.09	9 992	17 425	56 781	13 728	287	98 213
Amortissements						
au 30.09.08	4 261	8 002	20 598	4 875		37 736
Dotations	506	1 024	4 275	1 169		6 974
Reprises		-6	-1 438	-100		-1 544
au 30.09.09	4 767	9 020	23 435	5 944	0	43 166
Valeurs nettes						
au 30.09.08	4 727	7 372	31 273	7 176	828	51 376
au 30.09.09	5 225	8 405	33 346	7 784	287	55 047

(1) Les principaux investissements concernent les habitats pour 3 955 K€, pour 1 230 K€ de travaux de rénovation des terrains, pour 1 111 K€ de VRD, pour 638 K€ de sanitaires et pour 599 K€ de rénovations des habitats

NOTE 6 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

En K€	30.09.10			30.09.09
	Montants bruts	Dépréciation	Montants nets	
Titres de participations non consolidés	10		10	5
Prêts, dépôts et cautionnements (1)	2 164		2 164	2 121
Total	2 174	0	2 174	2 126

(1) dont 1 100 K€ de dépôts de garantie enregistrés sur des contrats de location longue durée d'habitats sur l'exercice 2007/2008

NOTE 7 – IMPOTS DIFFERES

7.1 – REPARTITION DES IMPOTS DIFFERES

» Au 30.09.10

En K€	Actifs/Passifs d'impôts différés net au 30.09.09	Solde des charges et des produits de l'exercice	Actifs/Passifs d'impôts différés net au 30.09.10	Solde net des IDA/IDP au 30.09.10
Intégration fiscale CIAT	-780	203	-577	
Lac et Rivières	-12		-12	
VAT Italie	56		56	
Total	56	203	56	-533
	ID actifs nets			
	ID passifs nets		-589	

» Au 30.09.09

En K€	Actifs/Passifs d'impôts différés net au 30.09.08	Solde des charges et des produits de l'exercice	Actifs/Passifs d'impôts différés net au 30.09.09	Solde net des IDA/IDP au 30.09.09
Intégration fiscale CIAT	-612	-168	-780	
Lac et Rivières	-12		-12	
IAS & AT	56		56	
Total	56	-168	56	-736
	ID actifs nets			
	ID passifs nets		-792	

7.2 – PRINCIPALES SOURCES D'IMPOTS DIFFERES

en K€	Actifs/Passifs d'impôts différés nets au 30.09.09	Solde des charges et produits de l'exercice	Actifs/Passifs d'impôts différés nets au 30.09.10
Déficits fiscaux	594	694	1 288
IDA sur avantage au personnel	150	-3	147
IDA sur annulation de marge sur immob.	493	37	530
IDP sur Crédit baux	-1 909	-567	-2 476
Autres ID	-64	42	-22
Total	-736	203	-533

NOTE 8 – STOCKS ET EN-COURS

En K€	30.09.10	30.09.09
Matières premières	3 093	2 641
En cours de production	240	116
Produits intermédiaires et finis	2 337	2 066
Marchandises	1 032	1 228
Total	6 702	6 051
Dépréciations	-70	-74
Valeurs nettes	6 632	5 977

NOTE 9 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

9.1 – CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En K€	30.09.10	30.09.09
Valeurs brutes	4 403	5 105
Dépréciations	-255	-280
Valeurs nettes	4 148	4 825

En K€	Total	Age des créances en fin de période		
		< à 2 mois	2 mois à 1 an	> à 1 an
Créances Clients TTC échues au 30.09.2010	4 403	2 800	533	1 070
Provisions HT	255			255
Total créances Clients	4 148	2 800	533	815
Créances Clients TTC échues au 30.09.2009	5 105	3 362	673	1 070
Provisions HT	280			280
Total créances Clients	4 825	3 362	673	790

Les créances à plus d'un an non provisionnées concernent les clients de l'activité « Industrie » pour lesquels les conditions de paiement peuvent s'échelonner sur 3 ans.

9.2 – AUTRES CREANCES

En K€	Etat	Personnel et organismes sociaux	Comptes courant (2)	Autres (1)	Total
Au 30.09.09					
Valeurs brutes	3 510	143		3 801	7 454
Dépréciation					0
Valeurs nettes	3 510	143		3 801	7 454
Au 30.09.10					
Valeurs brutes	4 105	157	5 099	2 019	11 380
Dépréciation					0
Valeurs nettes	4 105	157		2 019	11 380

(1) Dans ce poste figurent notamment les charges constatées d'avance. Pour l'exercice 2009, figure dans ce poste le montant du remboursement des assurances de la tempête Klaus pour 1,5 M€ ainsi que la créance de 350 K€ que la Ciat possède sur la société Flower. Le remboursement cette créance est intervenue en décembre 2009.

(2) En 2010, figure dans ce poste 5 000 K€ correspondant au solde à verser dans le cadre de l'augmentation de capital de la Ciat. Cette somme a été versée en novembre 2010.

Les échéances du poste « Autres créances » sont inférieures à 1 an

NOTE 10 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

En K€	30.09.10	30.09.09
Titres OPCVM Monétaires	1 506	19
Disponibilités	3 894	1 083
Valeur nette	5 400	1 102

NOTE 11 – CAPITAUX PROPRES

11.1 - CAPITAL SOCIAL

Au 30 septembre 2010, le capital social s'élève à 13 258 132 Euros. Il est composé de 3 324 533 actions d'une valeur nominale de 4 Euros et se répartit de la manière suivante :

» Répartition en nombre d'action :

	30.09.10		30.09.09	
	nbre	%	nbre	%
Groupe Ciat	3 314 533	100,0%		
AGC		0,0%	463 893	37,7%
André Trigano		0,0%	185 079	15,0%
Financière de la Coriandre		0,0%	338 663	27,5%
Proméo		0,0%	134 197	10,9%
Autres		0,0%	106 605	8,7%
Actions propres		0,0%	2 763	0,2%
Total	3 314 533	100,0%	1 231 200	100,0%

11.2 – ACTIONS PROPRES

Dans le cadre de sa cotation jusqu'au 30 mars 2010 sur un marché réglementé, la société avait souscrit un contrat de liquidité dont les principales modalités étaient les suivantes :

- Montant maximum : 24 624 actions, soit 0,2% du capital social
- Prix d'achat unitaire minimum : 90 €
- Prix de vente unitaire minimum : 10 €

Du fait du retrait de la cote sur l'exercice, les opérations se sont débouclées de la façon suivante :

Au début de l'exercice, la société possédait 2 763 actions propres, acquises au prix moyen de 60,66€, soit une valeur globale de 167 598,13 €.

Lors de l'OPAS initiée par Groupe Ciat et réalisée en février 2010, la société a apporté la totalité de ses actions.

Le prix fixé pour l'OPAS étant de 48 € l'action, la société a vendu l'ensemble de ses actions pour la somme de 132 624 €.

A la clôture de l'exercice, la société ne possédait donc plus d'actions propres.

11.3 RESULTAT PAR ACTION

Le nombre moyen d'actions retenu pour le calcul du résultat par action au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2010 est de 12 315 723 actions (a).

En l'absence de plan d'attribution d'options de souscription d'actions ou de tout autre instrument donnant accès au capital, le résultat net dilué par action est identique au résultat par action.

	30.09.10	30.09.09
Actions en circulation (moyenne pondérée) (a)	2 315 723	1 231 200
Nombre d'actions retenue pour le calcul du résultat net par actions (1)	2 315 723	1 231 200
Résultat net -part du groupe en K€ (2)	20	-737
Résultat net par action en € : (2)/(1)	0,01	-0,60

(a) $(1\,231\,200 \text{ actions} \times 175 / 365) + (3\,314\,533 \times 190 / 365) = 2\,315\,723 \text{ actions}$

NOTE 12 – PROVISIONS

En K€	30.09.09	Mouvements		30.09.10
		Dotations	Reprise (3)	
Provision avantages au personnel	449	28	-38	439
Provisions pour impôts	247		-12	235
Autres (1)	2	221	-107	116
Total provisions non courantes	698	249	-157	790
Provisions pour litiges				0
Provisions pour risques et charges (2)	200		-200	0
Total provisions courantes	200	0	-200	0

(1) Du fait de l'arrêt de la gestion d'un terrain de camping sur Campéole, il a été provisionné sur l'exercice 2010 un coût de démantèlement de 110 K€.

Sur cette ligne figure également 111 K€ de dotations aux provisions pour des risques d'impayés de l'agence de voyage

(2) La provision pour risques et charges de 200 K€ qui figuraient dans les comptes 2009 correspond à un risque potentiel de remise en l'état d'un ensemble d'habitats vendu qui a subi des dommages et pour lequel la responsabilité du Groupe est mise en cause. Du fait de la prise en charge de ce risque par les assurances, la provision a été reprise sur l'exercice

La provision pour impôts constatée en 2009 correspond à un risque identifié lors de contrôles fiscaux. Celle-ci est reprise au fur et à fur des paiements

(3) Dont utilisé 157 K€ et non utilisé 200 K€.

HYPOTHESES ACTUARIELLES

Les évaluations actuarielles établies par le Groupe dépendent d'un certain nombre de paramètres à long terme qui sont définis notamment à partir de recommandations d'experts indépendants. Ces paramètres, qui sont revus chaque année, sont les suivants :

	30.09.10	30.09.09
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Evolution des salaires	2 %	2,5%
Taux d'actualisation	5 %	5,18 %
Table de mortalité	INSEE 2005	INSEE 2005

Le taux de charges appliqué est spécifique pour chaque société. Il varie entre 38 et 47%.

Le taux moyen de rotation, compris entre 1% et 20%, et est déterminé suivant une fonction décroissante selon les tranches d'âge et l'ancienneté des salariés.

Conformément aux principes comptables du Groupe (Cf. Note 1.13.2), l'incidence des modifications d'hypothèses actuarielles est étalée sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel en application de la méthode dite du « corridor ».

Une variation de + 0,5% du taux d'actualisation générerait un produit supplémentaire de 27 K€

Une variation de - 0,5% du taux d'actualisation générerait une charge complémentaire de 30 K€

NOTE 13 – PASSIFS FINANCIERS

En K€	30.09.08	Souscription	Rembour- sement	30.09.09	30.09.10		
					Souscription	Rembour- sement	30.09.10
Emprunts auprès des etabl de crédits	18 709	9 031	-7 796	19 944	9 000	-7 262	21 682
Financement par crédit bail	9 460	6 291	-3 453	12 298	3 537	-4 046	11 789
Emprunts et dettes financières diverses	35		-35	0			0
Concours bancaires	7 922	1 111	-71	8 962	94	-8 945	111
Total	36 126	16 433	-11 355	41 204	12 631	-20 253	33 582

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, intégralement souscrits en euros, se décomposent entre **22 653 K€** à taux fixe et **10 929 K€** à taux variable.

Une variation de 1 point à la hausse des taux d'intérêt ferait supporter au Groupe une charge financière complémentaire de 110 K€.

Caractéristique des emprunts souscrits :

Montant initial	Taux	Date de départ	Durée	Solde à rembourser	
				Taux fixe	Taux variable
1 500	E 3M + 0,70%	01/12/05	5 ans		75
1 000	Fixe 3,35%	10/12/05	5 ans	54	
2 000	Fixe 3,6%	10/03/06	5 ans	217	
750	Fixe 3,5%	01/11/06	5 ans	188	
750	E 3M + 0,70%	01/11/06	5 ans		200
500	Euribor + 0,80%	15/11/06	5 ans		300
500	E 3M + 0,80%	15/11/06	5 ans		300
2 400	E 3M + 0,70%	20/12/06	5 ans		600
1 000	Fixe 4%	10/01/07	5 ans	286	
1 000	E 3M + ,92%	25/02/07	5 ans		325
1 500	Fixe 4,45%	26/11/07	5 ans	786	
1 300	Fixe 4,89%	10/12/07	5 ans	624	
1 500	Fixe 4,90%	13/12/07	5 ans	678	
2 400	E 3M + 0,70%	31/01/08	5 ans		1 680
1 500	Fixe 4,35%	05/02/08	5 ans	759	
2 500	E 3M + 0,70%	28/10/08	5 ans		1 625
1 300	Fixe 5,42	05/11/08	5 ans	886	
1 500	Fixe 5,35%	31/12/08	5 ans	1 043	
1 000	Fixe 5,57%	05/01/09	5 ans	681	
500	Fixe 4,80 %	05/01/09	5 ans	324	
1 750	Fixe 4,45%	17/03/09	5 ans	1 260	
250	Fixe 4,25%	23/04/09	5 ans	166	
2 500	E3M+2,11%	05/03/10	7 ans		2 740
2 000	fixe 2,60%	15/03/10	5 ans	1 692	
2 000	E3M +1,5	01/05/10	5 ans		1 800
1 250	codevi + 1,15	02/06/10	5 ans	1 197	
1 250	E3 M +1,5	02/06/10	5 ans		1 197
Total				10 840	10 842

Au 30 septembre 2010, les dettes financières se répartissent par degré d'exigibilité de la manière suivante :

En K€	Emprunts auprès des établ de crédit	Crédit baux	Autres dettes financières	Total
Inférieur à 1 an	6 819	3 976	111	10 906
Passifs financiers courants	6 819	3 976	111	10 906
De 1 à 2 ans	5 935	3 088		9 023
De 2 à 5 ans	8 169	3 689		11 858
Plus de 5 ans	735	1 059		1 794
Passifs financiers non courants	14 839	7 836	0	22 675
Total passifs financiers	21 658	11 812	111	33 581

» **Instrument financiers**

Le Groupe a souscrit un instrument financier de couverture de taux sur une base E3M

Descriptif :

- la CIAT paye 5,5% si l'E3M est supérieur à 5,5%
- 4,90% si l'E3M est compris entre 5,5% et 4,9%
- L'E3M si l'E3M est compris entre 4,9% et 3,5%
- 4,6% si l'E3M est inférieur à 3,5%

Le contrat de « collar participatif à la baisse à cliquet » souscrit auprès de la BNP Paribas présente les caractéristiques suivantes :

- Date de conclusion de l'opération : 28/05/2008
- Date de commencement : 30/05/2008
- Date d'échéance : 30/05/2012
- Montant notionnel : 7 000 000 €

La variation de juste valeur enregistrée au 30 septembre 2010 s'élève à +79 K€.

NOTE 14 – AUTRES DETTES

Les dettes se répartissent de la manière suivante :

En K€	30.09.10	30.09.09
Personnel et organismes sociaux	2 756	2 690
Dettes fiscales	2 326	3 687
Autres dettes	397	520
Total	5 479	6 897

NOTE 15 – INFORMATION SECTORIELLE

15.1 – INFORMATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

15.1.1 - Au 30.09.10

» Résultats

en K€	Tourisme	Industrie	Siège	Elimin.	Total
Chiffre d'Affaires	42 522	12 119	3 627	-8 857	49 411
Autres produits	5 535	1 195	2 621	-3 894	5 457
Achats et charges externes	-27 364	-8 558	-1 886	10 380	-27 428
Charges de personnel	-10 026	-3 327	-2 145	0	-15 498
Impôts et taxes	-929	-190	-126	0	-1 245
Dot. nettes aux amort. et prov.	-6 290	-545	-1 265	0	-8 100
Autres charges et produits	-458	178	-165	-266	-711
Résultat opérationnel	2 990	872	661	-2 637	1 886
Résultat financier net					-1 682
Impôts					-197
Quote part des sociétés mise en équivalence					13
Résultat net des activités conservées					20
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession					
Résultat net de l'ensemble					20
Interêts minoritaires					
Résultat net part du groupe					20

» Eléments de bilan

en K€	Tourisme	Industrie	Siège	Total
ACTIF				
Goodwill	2 165	-	-	2 165
Immob. incorporelles	605	67	94	766
Immob corporelles	53 903	2 704	1 389	57 996
PASSIF				
Dettes financières	23 088	191	10 503	33 782
Effectifs temps plein annuel (ETP)	348	93	28	469

15.1.2 - Au 30.09.09

» Résultats

en K€	Tourisme	Industrie	Siège	Elimin.	Total
Chiffre d'Affaires	39 902	16 102	3 914	-14 822	45 096
Autres produits	9 907	-74	2 646	-3 990	8 489
Achats et charges externes	-26 665	-11 895	-1 884	13 035	-27 409
Charges de personnel	-9 461	-3 502	-2 134	0	-15 097
Impôts et taxes	-1 124	-223	-81	-167	-1 595
Dot. nettes aux amort. et prov.	-5 207	-639	-1 326	0	-7 172
Autres charges et produits	-263	-48	-127	-136	-574
Résultat opérationnel	7 089	-279	1 008	-6 080	1 738
Résultat financier net					-2 376
Impôts					-168
Quote part des sociétés mise en équivalence					53
Résultat net des activités conservées					-753
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession					
Résultat net de l'ensemble					-753
Interêts minoritaires					16
Résultat net part du groupe					-737

» Eléments de bilan

en K€	Tourisme	Industrie	Siège	Total
ACTIF				
Goodwill	2 289	-	-	2 289
Immob. incorporelles	547	104	94	745
Immob corporelles	50 700	2 867	1 480	55 047
PASSIF				
Dettes financières	23 946	247	17 011	41 204
Effectifs temps plein annuel (ETP)	340	94	29	463

NOTE 16 – AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE

Figurent notamment dans ce poste la production immobilisée d'habitats, produits par CIAT DPS pour le compte de Campéole. Le montant s'élevait à 2 657 K€ au 30/09/2010 et à 5 950 K€ au 30/09/09.

NOTE 17 – RESULTAT FINANCIER

En K€	30.09.10	30.09.09
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	32	59
Variation de JV des instruments financiers	79	-348
Charges financières sur emprunts et crédits baux	-1 793	-2 087
Coût de l'endettement financier net	-1 682	-2 376
Autres charges et produits financiers	0	0
Résultat financier	-1 682	-2 376
Variation de JV des instruments financiers	-79	348
Intérêts nets compris dans le coût de l'endettement financier	-1 761	-2 028

NOTE 18 – IMPÔTS SUR LE RESULTAT

18.1 – ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

En K€	30.09.10	30.09.09
Impôts courants (1)	-398	
Impôts différés	201	-168
Total	-197	-168

Détail des impôts différés

Impôts différés sur activités cédées		
Impôts différés sur activités conservées	201	-168
Total Impôts différés	201	-168

(1) Figure dans ce poste à compter de l'exercice 2010 la CVAE, impôt qui remplace la taxe professionnelle, comptabilisée auparavant sous la rubrique « impôts et taxes ».

18.2 – RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT COMPTABILISEE ET THEORIQUE

en K€	30.09.10	30.09.09
Impôts exigibles taux plein		
CVAE	-398	
Impôts différés	201	-168
Charge d'impôt comptabilisée	-197	-168
Résultat net consolidé	20	-737
Interêts minoritaires		-16
Résultat des activités cédées ou en cours de cessions		
Quote part sociétés mise en équivalence	-13	-53
Impôts sur activités cédées		
Charge (produit) d'impôt	197	168
Résultat avant impôt	204	-638
Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%
Charge d'impôt théorique	-68	213
CVAE	-398	
Déficits fiscaux activés	318	
Déficit fiscaux non activés	0	-318
Autres	-49	-63
Charge d'impôt comptabilisée	-197	-168

NOTE 19 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LES FLUX DE TRESORERIE

» DETAIL DE LA VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

En K€	30.09.10	30.09.09
Variation des stocks et en cours	655	267
Variations des clients et autres créances	-1 872	-498
Variation des fournisseurs et autres dettes	1 146	1 314
Variation de l'impôt exigible	41	
Total	-30	1 083

La forte variation des clients et autres créances provient de la nette diminution du poste client conjugué aux remboursements plus rapides des crédits de TVA.

La plus value de cession des titres Flower figure sur la ligne « Cession d'immobilisation financières » pour 78 K€

NOTE 20 – SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

en K€	Quote part du résultat 30.09.10	Quote part du résultat 30.09.09
LAT	13	55
FLOWER		-2
TOTAL	13	53

La participation dans la société Flower a été cédée en décembre 2009

NOTE 21 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

21.1 – CONTRATS DE LOCATION - FINANCEMENT

Les redevances restant à payer relatifs aux contrats de location - financement sont les suivants :

en K€	30.09.10	30.09.09
A moins d'1 an	4 353	4 153
De 1 à 5 ans	7 955	9 986
Total	12 308	14 139

21.2 – CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les paiements minimaux futurs relatifs aux contrats de location simples sont les suivants :

en K€	30.09.10	30.09.09
A moins d'1 an	6 630	6 833
De 1 à 5 ans	26 919	24 214
Au delà de 5 ans	6 594	9 866
Total	40 143	40 913

Ces montants représentent les loyers des campings et les locations longues durées des habitats

21.3 – AUTRES ENGAGEMENTS

– Engagements donnés

- Effets escomptés non échus : 0
- Engagement de poursuite de loyer en faveur des filiales : 1 292 K€ HT. Au 30.09.09 le solde restant du s'élevait à 1 644 K€

– Engagements reçus

- Autorisation de lignes de crédit : Facilités de caisse et découvert : 2 900 K€ (dont 2 900 K€ de non utilisé au 30 septembre 2010).

– Engagements réciproques

- Autres engagements réciproques : Cautions données aux banques en faveur des filiales : 22 417 K€

NOTE 22 – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

En K€	Créances			30.09.09		
	Tourisme	Industrie	Siège	Tourisme	Industrie	Siège
Parties liées en amont	39	257	99			80
Autres parties	1 217			1 100		
Total	1 256	257	99	1 100	0	80

En K€	Dettes			30.09.09		
	Tourisme	Industrie	Siège	Tourisme	Industrie	Siège
Parties liées en amont			68			
Autres parties	10					
Total	10	0	68	0	0	0

En K€	Produits			30.09.09		
	Tourisme	Industrie	Siège	Tourisme	Industrie	Siège
Parties liées en amont	1 752	3 515				10
Autres parties	862			998		
Total	2 614	3 515	0	998	0	10

En K€	Charges			30.09.09		
	Tourisme	Industrie	Siège	Tourisme	Industrie	Siège
Parties liées en amont						
Autres parties	1 462			1 704	3	
Total	1 462	0	0	1 704	3	0

La forte variation des produits avec les parties liées prend en compte à compter de l'exercice 2010 les ventes à la CCAS

Les « parties liées en amont » reprennent les flux avec la CCAS

Les « autres parties » correspondent aux sociétés dans lesquels André Trigano est actionnaire.

Les montants significatifs sont les suivants :

Autres parties, créances : dépôt de loyer dans le cadre d'un contrat de location longue durée d'habitats,

Autres parties, produits : vente de linéaire

Autres parties, charges : flux liés aux achats de publicité

La rémunération globale ainsi que les avantages à long terme alloués aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance sont les suivants :

En K€	30.09.10	30.09.09
Rémunérations	632	622
Avantages en nature	3	3
Total	635	625

NOTE 23 – AUTRES INFORMATIONS

23.1 – INFORMATION SUR LE PERSONNEL

L'effectif moyen par catégorie de salarié des sociétés intégrées sur le périmètre des activités conservées est le suivant :

	30.09.10	30.09.09
Cadres	69	65
Employés et ouvriers	400	398
Total Effectif temps plein annuel (ETP)	469	463

23.2 – Droit Individuel à la Formation (D.I.F.)

Les droits individuels à la formation acquis par les salariés au 30 septembre 2010 et calculés suivant les conventions collectives respectives des différents salariés représentent un total de 24 498 heures contre 20 198 heures au 30 septembre 2009.

23.3 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Grant Thornton				Cabinet Gilles Hubert			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	102	51	52,3%	42,1%	36	37	100%	100%
- Filiales intégrées globalement	93	68	47,7%	56,2%				
Autres diligences et prestations		2		1,7%				
Sous-total	195	121	100%	100%	36	37	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	0	0			0	0		
Sous-total	0	0			0	0		
TOTAL	195	121	100%	100%	36	37	100%	100%

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **Compagnie Internationale André Trigano**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « principes comptables » de l'annexe des comptes consolidés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que la société a appliquées à compter du 1^{er} octobre 2009.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Le principe de suivi des actifs immobilisés est exposé dans les notes 1.7 « Perte de valeur des actifs non courants » et 5.1 « Tests de dépréciations » de l'annexe aux états financiers. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs recouvrables, notamment à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus des unités génératrices de trésorerie (UGT), à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les prévisions budgétaires établies par UGT et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Bry-sur-Marne, le 15 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Cabinet Gilles Hubert

Laurent Bouby
Associé

Gilles Hubert
Associé

COMPTES SOCIAUX

Bilan

ACTIF en K€	Note	30.09.10			30.09.09
		Brut	Amort	Net	Net
Frais d'établissement		107	107	0	26
Frais de développement		4	4	0	0
Concessions, brevets		234	140	94	68
Immobilisations incorporelles		345	251	94	94
Terrains		135		135	135
Constructions		3 850	2 835	1 015	1 171
Autres immobilisations corporelles		397	296	101	100
Immobilisations en cours		138		138	74
Immobilisations corporelles		4 520	3 131	1 389	1 480
Titres de participations		21 640	903	20 737	24 517
Prets et autres immobilisations financières		193		193	370
Immobilisations financières		21 833	903	20 930	24 887
ACTIF IMMOBILISE	1	26 698	4 285	22 413	26 461
Clients	2	4 364	1	4 363	4 812
Autes créances	3	18 433	4 062	14 371	6 763
VMP		1 506		1 506	19
Disponibilités		2 342		2 342	13
Charges contestées d'avances	4	211		211	72
ACTIF CIRCULANT		26 856	4 063	22 793	11 679
TOTAL ACTIF		53 554	8 348	45 206	38 140

PASSIF en K€	Note	30.09.10	30.09.09
Capital		13 258	4 925
Prime d'émission		18 139	6 472
Réserve légale		492	492
Autres réserves		6 390	6 390
Report à nouveau		-2 738	682
Résultat		-648	-3 421
CAPITAUX PROPRES	5	34 893	15 540
Provisions pour risques			15
Provisions	6	0	15
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7	8 674	17 011
Dettes fournisseurs		372	212
Autres dettes	8	1 267	5 362
Dettes		10 313	22 585
TOTAL PASSIF		45 206	38 140

Compte de résultat

en K€	Note	30.09.10	30.09.09
Vente de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	9	3 628	3 914
CHIFFRE D'AFFAIRES		3 628	3 914
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions			
Rep. amort, transfert de charges	10	2 619	2 646
Autres produits		2	3
Produits d'exploitation		6 249	6 563
Achats de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières			
Variation de stock de matières premières			
Autres achats et charges externes		3 271	3 390
Impôts et taxes		146	81
Salaires et traitements		1 432	1 428
Charges sociales		700	683
Dotations aux amortissements - immobilisations		281	318
Dotations aux provisions sur actif circulant			3
Autres charges		125	127
Charges d'exploitation		5 955	6 030
RESULTAT D'EXPLOITATION		294	533
Produits financiers de participation		10	
Autres intérêts et produits assimilés		527	520
Produits sur cession de VMP			
Produits financiers		537	520
Dotations financières aux amort. et prov.		649	3 421
Différences négatives de changes			
Intérêts et charges assimilées		834	1 065
Charges financières		1 483	4 486
RESULTAT FINANCIER	11	-946	-3 966
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		-652	-3 433
Produits exceptionnels sur opération de gestion			29
Produits exceptionnels sur opération en capital		3 898	
Reprise sur provisions		15	
Produits exceptionnels		3 913	29
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		102	2
Charges exceptionnelles sur opération en capital		3 808	
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.			15
Charges exceptionnelles		3 910	17
RESULTAT EXCEPTIONNEL	12	3	12
Impôts sur les bénéfices	13		
RESULTAT NET		-649	-3 421

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Principes, règles et méthodes comptables

Le bilan, le compte de résultat et les autres états de synthèse de notre société pour l'exercice 2009/2010, sont établis suivant les normes, principes et méthodes du Plan Comptable Général 1999, et conformément aux dispositions de la législation française.

Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;
- indépendance des exercices.

» Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissements comprennent les honoraires relatifs aux opérations de filialisation.

Ces frais sont amortis sur 3 ans

Le poste « Concession, brevets, marques... » comprend essentiellement les logiciels et le site Internet dont les amortissements sont pratiqués sur 3 ans à partir de la mise en service, les brevets étant amortis sur 10 ans.

A chaque arrêté comptable, la valeur comptable des immobilisations incorporelles est comparée à leur valeur recouvrable. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à due concurrence.

Les dotations aux amortissements sont calculées selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Logiciels informatiques..... 3 ans à 7 ans

» Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production (charges directes et indirectes de production).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon les modes linéaires en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Constructions et agencements 4 à 20 ans
- Installations et outillage 3 à 10 ans
- Matériel et mobilier de bureau 3 et 10 ans
- Matériel informatique 3 à 7 ans
- Matériel de transport 2 à 4 ans

» Immobilisations financières

Outre les titres de participations évalués au coût historique d'acquisition, ce poste comporte des prêts versés dans le cadre de l'investissement obligatoire dans la construction et des dépôts et cautionnements. Une provision pour dépréciation des titres de participation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire est appréciée sur la base de critères tels que la valeur de la quote-part dans l'actif net et les perspectives de rentabilité.

» Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

» Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

La valeur de marché est déterminée pour les titres cotés, par référence à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice et pour les titres non cotés, par référence à la valeur liquidative publiée ou à leur valeur de réalisation estimée.

» Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

» Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

» Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à la refacturation aux filiales, des coûts supportés pour l'ensemble du groupe. Ces coûts comprennent notamment les coûts de fonctionnement des Services Centraux, de la Direction Générale, les frais financiers et les éléments non récurrents.

» Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation concernent essentiellement les charges communes aux filiales ainsi que les salaires et charges sociales de la Direction Générale et des services centraux.

» Résultat exceptionnel

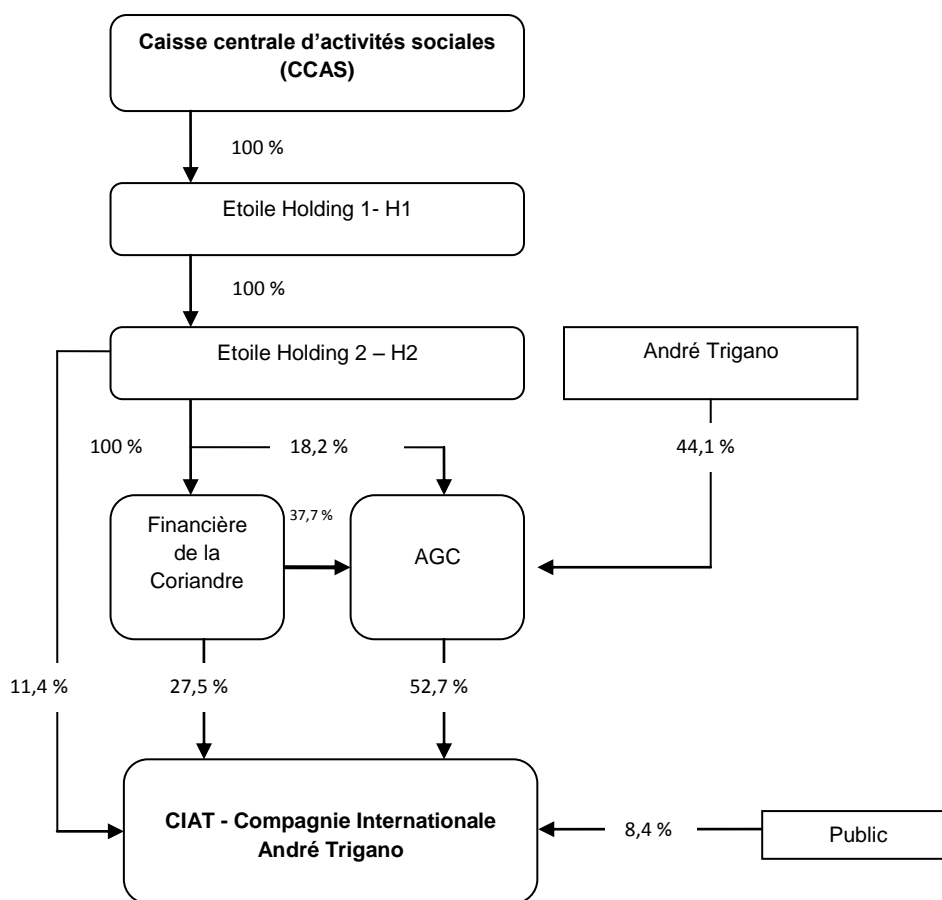
Le résultat exceptionnel comprend les produits et charges résultant d'opérations ou d'événements clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

Faits caractéristiques de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

Les comptes annuels de la CIAT au 30.09.10 retracent essentiellement les opérations effectuées par la société pour le compte de ses filiales :

- refacturations des charges des frais de direction, des services centraux,
- refacturation des charges financières supportées par la société dans le cadre des financements externes, ainsi que des financements accordées et/ou reçues des filiales.

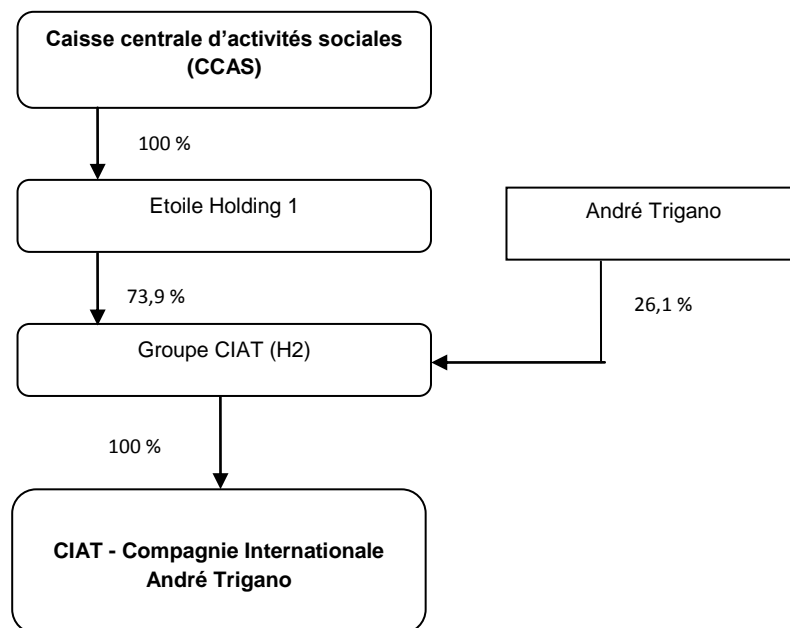
Au 30 décembre 2009, Financière de la Coriandre et Proméo ont cédé indirectement leurs participations à H2 (filiale indirecte de la CCAS), représentant 38,5% du capital. Concomitamment, André Trigano a apporté 15% de ses actions CIAT à AGC. Enfin, H2 a racheté les parts d'AGC détenues par Financière de la Coriandre et Quilvest. A la fin des opérations, la répartition de l'actionariat de la CIAT était le suivant :



Ce changement d'actionnaire a eu pour effet de déclencher une OPAS qui s'est déroulée en février 2010. A la suite de cette opération, H2 a demandé de pouvoir procéder à une OPR. La sortie de la cote de la Ciat est donc intervenue à fin mars 2010

Groupe Ciat (anciennement H2) a procédé à une augmentation de capital de la Ciat le 24 juin 2010, par l'émission de 2 083 333 actions. Ces nouvelles actions ont été émises au prix de 9,60 €, soit 4 euros de valeur nominale et 5,60 € de prime d'émission. Le capital de la société a donc été porté de 4 924 800 € à 13 258 132 € et le poste « prime d'émission » a augmenté de 11 666 664,80 €. Cette augmentation des fonds propres de 20 M€ a été réalisée à hauteur de 75% au 30 septembre 2010.

A la suite d'une simplification de l'organisation juridique de l'actionariat, le nouvel organigramme se présentait ainsi :



Le 3 novembre 2011, Groupe Ciat a versé la dernière fraction du capital qui n'était pas encore libéré, soit 5 000 K€,

Dans le cadre de la simplification de l'organisation juridique de la CIAT, la société Ciat Location a été fusionnée avec CIAT DPS en septembre 2010 dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine. Au préalable, la CIAT avait cédé la totalité des titres de Ciat Location qu'elle possédait à Ciat DPS

» Filiales et participations

En K€	Campéole	CEHPA	Etapes André Trigano	Ciat DPS-Production	LAT
Capital	11 607	800	8	7 504	37
Capitaux propres autres que le capital	3 310	-3 297	-1 645	222	770
Réserves et reports à nouveau	3 236	-3 041	-1 180	-562	737
Total des capitaux propres	14 917	-2 497	-1 637	7 726	807
Quote part détenue en %	99,99	99,99	100,00	100,00	40,00
Valeur comptable des titres détenues					
brut	13 207	896	8	7 504	15
net	13 207	0	0	7 504	15
Prêts et avances consenties	7 156	3 086	2 426	-68	-
Cautions et avals donnés	17 267	-	-	166	-
CA HT	36 455	616	2 555	11 583	4 159
Résultat	-1 439	-184	-465	763	33

Dans le cadre d'une réorganisation de l'organisation juridique, VAT Italie a été cédée sur l'exercice 2010 à Etapes André Trigano.

La participation de 24,5% que la Ciat possédait dans Flower a été cédée en décembre 2009

NOTE SUR LE BILAN

1. Actif immobilisé

Valeurs brutes en K€	30.09.09	Augmentation	Diminution	30.09.10
Frais d'établissement	107			107
Frais de recherche, développement	4			4
Concessions, brevets, marques	181	52		233
Fonds commercial				0
Immobilisations incorporelles	292	52	0	344
Terrains	135			135
Constructions	3 828	22		3 850
Instal. technique, mat. et outillage	1			1
Autres immobilisations corporelles	375	49	28	396
Immobilisation sen cours	74	64		138
Immobilisations corporelles	4 413	135	28	4 520
Participations	25 413		3 773	21 640
Prets et autres immob financières	203	5	14	194
Actions propres	167		167	0
Immobilisations financières	25 783	5	3 954	21 834
Total Immobilisations	30 488	192	3 982	26 698

Actions propres :

Dans le cadre de sa cotation jusqu'au 30 mars 2010 sur un marché réglementé, la société avait souscrit un contrat de liquidité dont les principales modalités étaient les suivantes :

- Montant maximum : 24 624 actions, soit 0,2% du capital social
- Prix d'achat unitaire minimum : 90 €
- Prix de vente unitaire minimum : 10 €

Du fait du retrait de la cote sur l'exercice, les opérations se sont débouchées de la façon suivante :

Au début de l'exercice, la société possédait 2 763 actions propres, acquises au prix moyen de 60,66€, soit une valeur globale de 167 598,13 €.

Lors de l'OPAS initiée par Groupe Ciat et réalisée en février 2010, la société a apporté la totalité de ses actions.

Le prix fixé pour l'OPAS étant de 48 € l'action, la société a vendu l'ensemble de ses actions pour la somme de 132 624 €.

A la clôture de l'exercice, la société ne possédait donc plus d'actions propres.

Amortissements et provisions en K€	30.09.09	Augmentation	Diminution	30.09.10
Frais d'établissement	81	27		108
Frais de recherche et développement	4			4
Concessions, brevets	115	24		139
Immobilisations incorporelles	200	51	0	251
Terrains	0			0
Constructions	2 657	178		2 835
Instal. technique, mat. et outillage	0			0
Autres immobilisations corporelles	275	49	28	296
Immobilisations corporelles	2 932	227	28	3 131
Participations	904			904
Immobilisations financières	904	0	0	904
Total Immobilisations	4 036	278	28	4 286

2. COMPTES CLIENTS

Ce poste comprend les refacturations de la société à ses filiales ou sous filiales

3. AUTRES CREANCES

En K€	30.09.10	30.09.09
Créances sociales	49	34
Créances fiscales	196	17
Comptes courants (1)	18 179	9 763
Autres	9	362
Valeurs brutes	18 433	10 176
Dépréciation (2)	-4 062	-3 413
Valeurs nettes	14 371	6 763

(1) Dont 5 000 K€ à percevoir de Groupe Ciat, et qui correspondent au solde de l'augmentation de capital

(2) Correspond à la dépréciation des comptes courants d'EAT et de CEHPA

Ces créances ont toutes une échéance inférieure à 1 an

4. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Ce poste comprend notamment les charges constatées d'avance :

- des crédits baux pour 63 K€,
- des loyers pour 72 K€
- des intérêts sur emprunt pour 6 K€

5. CAPITAUX PROPRES

Au 30 septembre 2010, le capital social s'élève à 13 258 132 Euros. Il est composé de 3 314 533 actions d'une valeur nominale de 4 Euros et se répartit de la manière suivante :

	30.09.10		30.09.09	
	nbre	%	nbre	%
Groupe Ciat	3 314 533	100,0%		
AGC		0,0%	463 893	37,7%
André Trigano		0,0%	185 079	15,0%
Financière de la Coriandre		0,0%	338 663	27,5%
Proméo		0,0%	134 197	10,9%
Autres		0,0%	106 605	8,7%
Actions propres		0,0%	2 763	0,2%
Total	3 314 533	100,0%	1 231 200	100,0%

» Variation des capitaux propres :

en K€	Nbre d'actions	Capital	Prime	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres
Au 30.09.09	1 231 200	4 925	6 472	6 882	682	-3 421	15 540
Affectation de résultat					-3 421	3 421	0
Dividendes							0
Variation de capital	2 083 333	8 334					8 334
Variation de prime d'émission			11 667				11 667
Résultat de l'exercice						-648	-648
Au 30.09.10	3 314 533	13 259	18 139	6 882	-2 739	-648	34 893

6. PROVISIONS

En K€	30.09.09	Dotation	Reprise	30.09.10
Provision pour risques	15		15	0
Provision sur immob incorporelles	0			0
Provisions sur titres de participation (1)	903			903
Provisions sur clients				
Provisions sur autres créances (2)	3 413	649		4 062
Total	4 331	649	15	4 965
Provisions d'exploitation				
Provisions financières		649		
Provisions exceptionnelles		0		

(1) : Les titres de la société CEHPA et EAT ont été provisionnés dans leur intégralité

(2) Correspond à la dépréciation des comptes courant d'EAT et de CEHPA à hauteur de la quote part de situation nette négative

7. DETTES FINANCIERES

En K€	Montant brut	A -1 an	d'1 an à 5 ans	à + de 5 ans
Auprès des établissements de crédit	8 667	3 120	5 547	
Découverts bancaires	7	7		
Total	8 674	3 127	5 547	

Montant initial	Taux	Date de Départ	Durée	Taux fixe	Taux variable
1 500	E 3M + 0,70%	01/12/05	5 ans		75
2 000	Fixe 3,6%	10/03/06	5 ans	217	
750	Fixe 3,5%	01/11/06	5 ans	188	
750	E 3M + 0,70%	01/11/06	5 ans		200
500	E 3M + 0,80%	15/11/06	5 ans		200
2 400	E 3M + 0,70%	20/12/06	5 ans		600
1 300	Fixe 4,89%	10/12/07	5 ans	624	
2 400	E 3M + 0,70%	31/01/08	5 ans		1 680
2 500	E 3M + 0,70%	28/10/08	5 ans		1 625
1 500	Fixe 5,35%	31/12/08	5 ans	1 043	
2 500	E3M+2,11%	05/03/10	7 ans		2 215
			Total	2 072	6 595

» Détail des emprunts bancaires :

En K€	Montant
Au 30.09.09	10 775
Souscriptions	2 500
Remboursements	4 608
Au 30.09.10	8 667

8. AUTRES DETTES

En K€	30.09.10	30.09.09
Personnel	166	193
Organismes sociaux	232	240
Etat	731	917
Comptes courants	138	4 012
Total	1 267	5 362

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

9. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le montant du chiffre d'affaires pour l'exercice 2009-2010 correspond à la refacturation des frais centraux par la société à ses filiales (management fees) La répartition se fait notamment en fonction des temps consacrés à chaque filiale.

10. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET TRANSFERT DE CHARGES

Figurent notamment dans ce poste pour 2 594 K€ en 2010 contre 2 632 K€ en 2009 des charges directes supportées par la société et refacturées au filiales (loyer de crédit baux, frais de personnel, frais d'impression de catalogue...).

11. RESULTAT FINANCIER

En K€	30.09.10	30.09.09
Autres intérêts et produits assimilés (1)	537	520
Produits nets sur cession de VMP		
Produits financiers	537	520
Dotations aux provisions (2)	649	3 421
Intérêts et charges assimilées	834	1 065
Charges financières	1 483	4 486
Résultat financier	-946	-3 966

(1) Ces montants correspondent aux intérêts sur comptes courants des filiales

(2) Correspond aux provisions des comptes courants des situations nettes négatives de CEHPA et de EAT

12. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En K€	30.09.10	30.09.09
Produits sur opération de gestion		29
Produits sur opération en capital (1)	3 898	
Reprise sur provision	15	
Produits exceptionnels	3 913	29
Charges sur opération de gestion	101	2
Charges sur opération en capital (1)	3 808	
Dot aux amort et provisions		15
Charges exceptionnelles	3 909	17
Résultat exceptionnel	4	12

(1) Figure dans ces postes les produits de cession d'éléments d'actif et des valeurs nettes comptables des titres de Ciat location, cédés à Ciat DPS

13. IMPOTS

Depuis le 1^{er} octobre 1999, la société a constitué un groupe fiscal relevant du régime de l'intégration fiscale avec ses filiales : Les Campéoles, Cehpa, Campasun Servon, Les Etapes André Trigano et CIAT DPS- Production. Le principe retenu est de conserver dans la société mère les éventuels profits liés à ce régime d'impôt.

Ainsi, l'impôt comptabilisé pourra être différent du paiement de l'impôt pour lequel l'entreprise est solidaire.

» Accroissement et allègement de la dette future d'impôts :

1% construction	6 K€
Provision pour dépréciation de titres	896 K€

14. AUTRES INFORMATIONS

14.1. Entreprises liées

En K€	Créances			Dettes		
	30.09.10	30.09.09	30.09.08	30.09.10	30.09.09	30.09.08
Parties liées en amont	99	80		68		
Autres parties						
Total	99	80	0	68	0	0

	Produits			Charges		
	30.09.10	30.09.09	30.09.08	30.09.10	30.09.09	30.09.08
Parties liées en amont		10	10			
Autres parties						
Total	0	10	10	0	0	0

14.2. Engagements hors bilan

- Engagements donnés : Effets escomptés non échus : néant
-Engagement de poursuite de loyer en faveur des filiales : 1 292 K€ Ht. Au 30.09.09 le solde restant du s'élevait à 1 644 K€
- Engagements reçus : Autorisation de lignes de crédit : Facilités de caisse et découvert : 10 686 K€
– Engagements réciproques : Cautions données aux banques en faveur des filiales : 22 417 K€
- -Engagement sur des contrats de crédits baux : échéance inférieure à 1 an : 1 063 K€
échéance entre 1 et 5 ans : 480 K€

» Instruments financiers

Le Groupe a souscrit un instrument financier de couverture de taux sur une base E3M

Descriptif :

- la CIAT paye 5,5% si l'E3M est supérieur à 5,5%
4,90% si l'E3M est compris entre 5,5% et 4,9%
L'E3M si l'E3M est compris entre 4,9% et 3,5%
4,6% si l'E3M est inférieur à 3,5%

La juste valeur de l'instrument est de 269 K€ contre 348 K€ au 30 septembre 2010.

15.3. Effectifs

	30.09.10	30.09.09
Cadres	13	14
Non cadres	15	15
Total	28	29

Les droits individuels à la formation acquis au 30.09.10 représentaient 2 398 heures

15.4. Rémunération des organes de direction

La rémunération globale ainsi que les avantages à long terme allouées aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance sont les suivants :

En K€	30.09.10	30.09.09
Rémunérations	632	622
Avantages	3	3
Total	635	625

Engagement de retraite au titre des dirigeants (indemnités légales de départ en retraite) :60 K€

15.5. Produits à recevoir et charges à payer

» Produits à recevoir

Clients et comptes rattachés	4 358 K€
Autres créances	245 K€

» Charges à payer

Intérêts courus	15 K€
Fournisseurs	365 K€
Dettes sociales	397 K€

15.6. Engagements de retraite

Le montant des engagements de retraite s'élève au 30.09.10 à 93 K€

Ce montant n'est pas provisionné dans les comptes sociaux

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **Compagnie Internationale André Trigano**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2010 s'établit à 20 737 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité tel que décrit dans la note « Immobilisations financières » figurant dans le chapitre « Principes, règles et méthode comptable » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les perspectives de rentabilité, à revoir les calculs effectués par la société et à apprécier le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

- les informations relatives aux délais de paiement mentionnées dans le rapport de gestion ne sont pas conformes aux informations prévues à l'article D. 441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code.

Paris et Bry-sur-Marne, le 15 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Cabinet Gilles Hubert

Laurent Bouby
Associé

Gilles Hubert
Associé